

# Les évolutions sociales à Paris et dans les trois départements de la petite couronne



Directrice de la publication Dominique Alba  
Étude réalisée par Emmanuelle Pierre-Marie , Guylène Randal, Sandra Roger et Pauline Virost  
sous la direction de Audry Jean-Marie  
Cartographie : Anne Servais,  
Photographies Apur  
Maquette Apur  
[www.apur.org](http://www.apur.org)

Inscrit au programme de travail partenarial 2012 de l'Apur, ce travail est réalisé dans le cadre de l'Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion (Opile). Il s'appuie sur des collaborations engagées avec les Conseils généraux des Hauts de Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val de Marne.

Son objet est de décrire – et d'illustrer au moyen de nombreuses cartes, graphiques et tableaux - les grandes évolutions sociales de ces dernières années dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne qui constituent ensemble le centre de l'agglomération parisienne.

Le social est pris ici dans son acception large, ce qui conduit à aborder successivement les enjeux de la croissance démographique, de l'emploi, des inégalités sociales et territoriales, du logement et des aides sociales départementales. Sur chacun des thèmes, les similitudes et les différences entre les départements sont soulignées.

L'Apur entend contribuer par ce dossier documentaire à la construction d'un diagnostic social partagé entre les collectivités locales du centre de l'agglomération parisienne, en amorce à des politiques appelées à se coordonner d'avantage pour une meilleure efficacité.

## **L'Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion**

L'Observatoire Parisien de l'Insertion et de la Lutte contre l'Exclusion, l'Opile a été créé en 2009. Sa mission est d'organiser un partage plus efficace de la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale, d'en faciliter l'accès et de mettre en place un suivi des principaux indicateurs chiffrés.

Un comité d'orientation fixe le programme d'activités. Il est présidé par l'adjointe au Maire de Paris chargée de la solidarité, de la famille et de la lutte contre l'exclusion. Il réunit un ensemble d'acteurs concernés par l'évolution de l'environnement social : l'Etat, le Département et la Ville de Paris, la Caisse d'allocations familiales, des élus, des associations et des personnalités qualifiées. Il bénéficie de l'appui d'un expert scientifique en la personne de Michel Castellan, spécialiste des questions sociales.

L'Apur est chargé de la mise en œuvre opérationnelle du programme d'activités sous l'égide d'un comité technique. Celui-ci est présidé par la directrice de l'action sociale, de l'enfance et de la santé (DASES). Il comprend des représentants des administrations qui fournissent des données et sont intéressées aux résultats, notamment l'Etat, la Ville de Paris et la Caisse d'allocations familiales. Il comprend également des chercheurs et des représentants du monde associatif.



# Sommaire

<b>1. Une croissance démographique appuyée sur la natalité</b>	<b>7</b>
Un fort dynamisme démographique au centre de l'agglomération parisienne	7
Une croissance démographique rendue possible par la hausse des résidences principales et la stabilisation de la taille des ménages	7
Une croissance démographique appuyée sur des naissances nombreuses...	7
Un solde migratoire moins déficitaire, avec de plus en plus de déménagements de proximité	7
Un vieillissement encore modéré	8
Une croissance de la population immigrée	8
<b>2. Une légère hausse de l'emploi mais insuffisante pour empêcher la montée du chômage</b>	<b>17</b>
Le centre de l'agglomération et l'Ile-de-France dans son ensemble ont bien résisté à la crise par rapport à la moyenne nationale	17
Le redressement de l'emploi bénéficie aux quatre départements mais les évolutions sont contrastées	17
La hausse de l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands s'est poursuivie en 2011 sans pour autant que le taux de chômage diminue	17
Un atout pour les départements centraux : la présence d'emplois stratégiques à contenu décisionnel élevé	17
Une économie tournée vers l'extérieur mais plus encore vers le service à la population résidente	18
L'emploi précaire, une variable d'ajustement face à la crise et chez les jeunes	18
Une forte progression de la demande d'emploi en 2009 qui se ralentit en 2010-2011	19
<b>3. Les revenus des ménages en légère progression mais avec des inégalités territoriales</b>	<b>28</b>
Des inégalités territoriales fortes et anciennes	28
Des revenus médians qui augmentent... mais inégalement selon les départements	28
<b>4. Les minima sociaux, davantage sollicités dans un contexte de montée du chômage</b>	<b>32</b>
La fonction essentielle des minima sociaux	33
Un nombre croissant d'allocataires	33
Un meilleur recours à la CMU complémentaire	33
Des départements, fortement sollicités	33
<b>5. Les conditions de logements, favorisées par l'augmentation des logements sociaux mais handicapées par la montée des prix immobiliers</b>	<b>39</b>
Un contexte de montée des prix immobiliers	39
Une mobilisation pour le logement social	39
L'espace disponible par personne tend à augmenter mais des situations de suroccupation perdurent	39
Les logements inconfortables surtout localisés dans le parc ancien, sont en diminution	39
Une demande qui s'accroît au fur et à mesure de la hausse des prix et des loyers	40
Le recours à la loi DALO et à l'hébergement	40



# 1. Une croissance démographique appuyée sur la natalité

## Un fort dynamisme démographique au centre de l'agglomération parisienne

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, Paris et les trois départements de la petite couronne totalisent une population de 6,630 millions d'habitants. Cet ensemble géographique a retrouvé ces dernières années une croissance démographique vigoureuse. Ainsi de 1999 à 2009,<sup>22</sup> Paris a vu sa population s'accroître de 10 900 habitants par an et la petite couronne de 35 800 habitants par an. Les départements des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis ont enregistré les croissances les plus élevées (+0,9 % par an entre 1999 et 2009), suivi du Val de Marne (0,7 % par an) et de Paris (+0,5 % par an). C'est une évolution majeure de la décennie passée.

## Une croissance démographique rendue possible par la hausse des résidences principales et la stabilisation de la taille des ménages

Les gains démographiques ont été rendus possibles par la croissance du parc de résidences principales et la stabilisation de la taille des ménages. La hausse des résidences principales s'est appuyée sur la construction de logements et aussi sur un recul des logements inoccupés (ensemble formé par les logements vacants, les résidences secondaires et les logements occasionnels), qui se relie à la hausse des prix immobiliers sur la période.

La taille des ménages est globalement stable à l'échelle du centre de l'agglomération mais elle a marqué une légère hausse à Paris (de 1,87 en 1999 à 1,88 en 2009) et une légère baisse dans les départements de petite couronne, où elle passe en moyenne de 2,40 en 1999 à 2,37 en 2009.

## Une croissance démographique appuyée sur des naissances nombreuses...

Dans les quatre départements, la natalité s'est maintenue à un niveau élevé de 2000 à 2010 (dernier chiffre disponible). Elle se relie à une fécondité soutenue qui s'inscrit dans la tendance nationale. Globalement les quatre départements centraux ont enregistré 103 500 naissances par an au cours des années 2000-2010 contre 95 200 dans la période 1990-1999. Une hausse de la natalité s'était manifestée dès les années 1990 dans les Hauts-de-Seine et, en 1999-2000 à Paris. Dans les années 2000-2010, les plus fortes hausses sont intervenues en Seine-Saint-Denis et à un moindre degré dans le Val de Marne. A Paris, de 2000 à 2010, le nombre de naissances s'est maintenu à un niveau supérieur à 31 000 par an en moyenne.

## ... et une diminution des décès

Dans l'ensemble des quatre départements, 41 400 décès ont été enregistrés en moyenne chaque année entre 2000 et 2010 contre 47 400 sur la période 1990-1999 (-13 %). La baisse de la mortalité est plus marquée à Paris où 14 900 décès ont été enregistrés en moyenne chaque année entre 2000 et 2010 contre 18 500 sur la période 1990-1999 (-20 %). La chute de la mortalité dans le centre de l'agglomération se relie à deux phénomènes : un mouvement de départ au moment de la retraite qui limite le vieillissement et par voie de conséquence le nombre de décès ; des gains d'espérance de vie plus importants qu'ailleurs, liés à un meilleur niveau de vie. Cependant l'espérance de vie est inférieure en Seine-Saint-Denis à celle des trois autres départements.

## Un solde migratoire moins déficitaire, avec de plus en plus de déménagements de proximité

A l'échelle des quatre départements, le solde migratoire apparent (arrivées moins départs) s'est réduit au cours des années 1999-2009 par comparaison avec les années 1990-1998. Il reste déficitaire, c'est-à-dire que le nombre de départs du centre de l'agglomération est supérieur au nombre d'arrivées, mais l'ampleur du déficit est passé de -0,7 % par an entre 1990 et 1998 à -0,2 % par an entre 1999 et 2009.

Par comparaison avec la période 1990-1999, les déménagements à l'intérieur même du centre de l'agglomération représentent une part croissante des migrations résidentielles entre 2002 et 2007. La mobilité résidentielle intra-départementale aussi est en hausse : 49 % des ménages mobiles sont restés dans le même département contre 46 % dans la période précédente. Ces évolutions traduisent en partie une recherche de la centralité dans les choix résidentiels des ménages, au détriment des départs vers la grande couronne ou la Province.

## Un vieillissement encore modéré

Les évolutions de la structure par âges entre 1999 et 2010 font apparaître deux mouvements principaux à l'échelle des quatre départements :

- une augmentation des enfants de moins de 10 ans sous l'effet d'une natalité plus forte. Ils sont 864 350 en 2010 contre 771 900 en 1999 (+ 92 500, +12%). Les augmentations les plus importantes sont enregistrées en Seine-Saint-Denis (+ 17%) et dans les Hauts-de-Seine (+13,5%), suivis du Val-de-Marne (+8,7%) et de Paris (+8,5%).
- un début de vieillissement de la population avec le passage progressif des générations nombreuses nées entre 1945 et 1975 dans le groupe des 60 ans ou plus. Mais la progression des 60 ans et plus reste modérée (+0,4 point) par comparaison avec la grande couronne (+2,4 points) et la France métropolitaine (+4 points). Des quatre départements, c'est le Val-de-Marne qui enregistre le vieillissement le plus important (+0,8 points dans le groupe des 60 ans et plus contre +0,4 points dans les trois autres départements).

La Seine-Saint-Denis reste le département le plus jeune d'Ile-de-France. L'indice de jeunesse, qui exprime le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans ou plus, s'y établit à **1,9** en 2008 (contre 2,0 en 1999). A Paris cet indice est à l'équilibre (**1,0**) et reste stable.

## Une croissance de la population immigrée

*Au sens de l'Insee, ce sont « les personnes nées à l'étranger sous une nationalité étrangère mais dont certaines ont pu acquérir la nationalité française. ».*

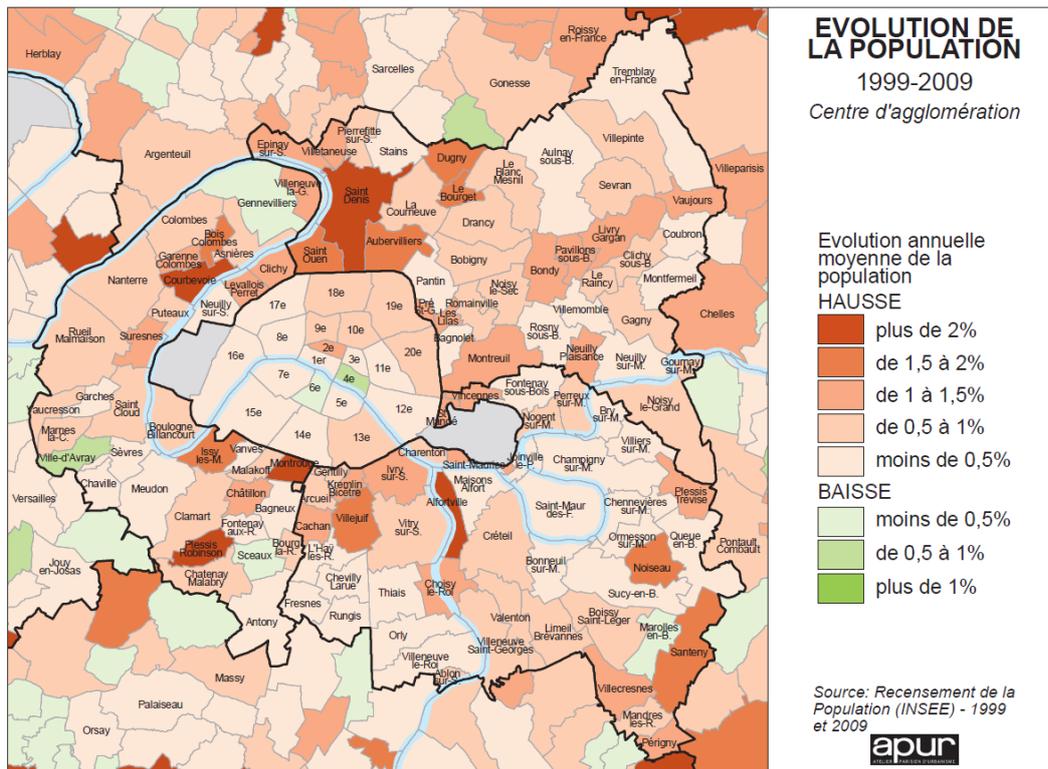
Tandis que le poids de la population immigrée demeure stable au niveau national (8 % de la population), il progresse dans l'ensemble de la région Ile-de-France, particulièrement dans la partie centrale formée de Paris et des départements de la Petite Couronne.

La progression la plus importante se produit en Seine Saint-Denis, qui accueille dans sa population 27 % d'immigrés en 2008, soit la part la plus élevée des départements de la région. Cette part était de 22% en 1999.

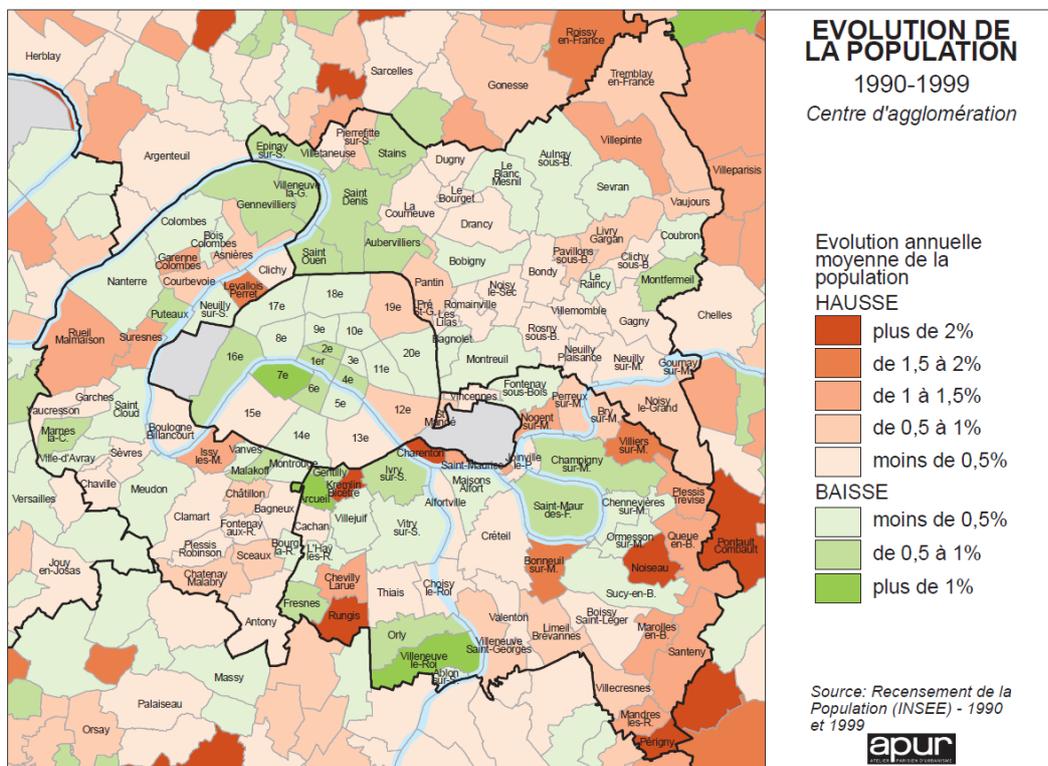
A Paris, la proportion d'immigrés est passée de de 18 % en 1999 à 20 % en 2008. Elle a particulièrement augmenté dans le 19<sup>e</sup> arrondissement (26 %, + 3,2 points) mais aussi dans le 7<sup>e</sup> (+ 2,9 points).

En petite couronne, la proportion d'immigrés est passée globalement de 17,2 % à 20,8 %. Elle a surtout augmenté dans des communes où elle était déjà forte en 1999, notamment au nord des Hauts-de-Seine, à l'ouest de la Seine-Saint-Denis (de Saint-Ouen à Pantin) ou dans le Nord du Val de Marne (Ivry-sur-Seine).

**Les communes limitrophes connaissent le plus fort dynamisme démographique entre 1999 et 2009**  
Taux de croissance annuel moyen de la population 1999-2009



**Entre 1990 et 1999, Paris et plusieurs communes de petite couronne perdaient de la population**  
Taux de croissance annuel moyen de la population 1990-1999



## Des gains de population dus à la construction neuve, la réduction du parc inoccupé et la stabilisation de la taille moyenne des ménages

Quelques indicateurs sur les logements, la construction et la taille moyenne des ménages

	Logements 2009	Logements 1999	Part des Résidences Principales 2009	Part des Résidences principales 1999	Part de résidences secondaires ou occasionnelles 2009	Part de résidences secondaires ou occasionnelles 1999	Part de logements vacants 2009	Part de logements vacants 1999	Taux de construction par an 99-2008 (en %)	Taille moyenne des ménages 2009	Taille moyenne des ménages 1999
Paris	1 353 036	1 322 540	85,7	84,0	6,5	5,7	7,8	10,3	2,7	1,88	1,87
Hauts-de-Seine	755 486	702 458	91,2	88,9	2,5	2,7	6,3	8,4	8,5	2,22	2,24
Seine-Saint-Denis	614 930	580 479	94,0	90,8	0,8	0,8	5,2	8,5	8,2	2,57	2,59
Val-de-Marne	589 569	550 154	93,7	91,3	1,2	1,2	5,1	7,5	8,0	2,34	2,40
Petite couronne	1 959 985	1 833 091	92,8	89,9	1,6	1,9	5,6	8,2	8,3	2,37	2,40
Centre de l'agglomération	3 313 021	3 155 631	89,9	87,5	3,6	3,5	6,5	9,1	5,9	2,18	2,19
Grande couronne	2 104 258	1 927 024	92,8	90,9	1,9	2,7	5,3	6,4	ND	2,56	2,68
Ile-de-France	5 417 279	5 082 655	91,1	88,7	2,9	3,2	6,0	8,1	ND	2,33	2,38
France métropolitaine	32 173 904	28 702 012	83,5	83,0	10	10,1	6,9	6,9	ND	2,27	2,40

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, Gerco (Ville de Paris), Sitadel 2.

## Une croissance démographique portée par le solde naturel

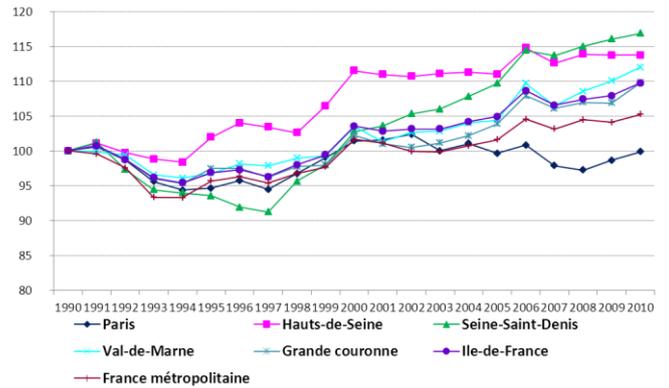
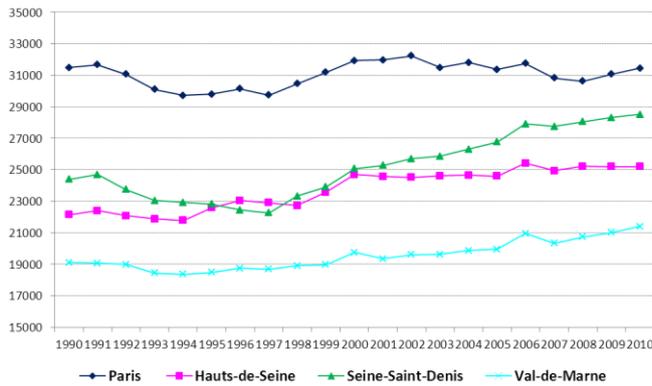
Les composante de la croissance démographique (solde naturel, solde migratoire)

	Population au 1er janvier 2009	Taux de croissance annuel moyen (%)		Taux de croissance annuel moyen du au solde naturel (%)		Taux de croissance annuel moyen du au solde migratoire apparent (%)	
		1999-2009	1990-1998	1999-2009	1990-1998	1999-2009	1990-1998
Paris	2 234 105	0,5	-0,1	0,7	0,5	-0,2	-0,7
Hauts-de-Seine	1 561 745	0,9	0,3	1,0	0,8	-0,1	-0,6
Seine-Saint-Denis	1 515 983	0,9	0,0	1,2	1,0	-0,3	-1,0
Val-de-Marne	1 318 537	0,7	0,1	0,9	0,8	-0,2	-0,7
Petite couronne	4 396 265	0,9	0,1	1,0	0,9	-0,2	-0,8
Centre de l'agglomération	6 630 370	0,7	0,0	0,9	0,8	-0,2	-0,7
Grande couronne	5 097 870	0,6	0,6	0,9	0,9	-0,2	-0,2
Ile-de-France	11 728 240	0,7	0,3	0,9	0,8	-0,2	-0,5
France métropolitaine	62 465 709	0,7	0,4	0,4	0,4	0,2	0,0

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2009, superficie (sans les Bois) Apur.

### Des chiffres de natalité orientés à la hausse, surtout en Seine-Saint-Denis

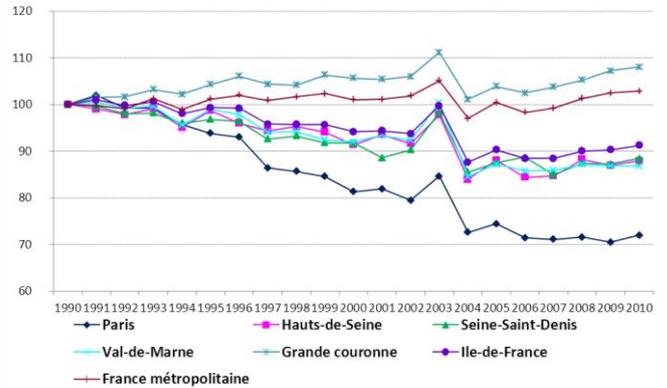
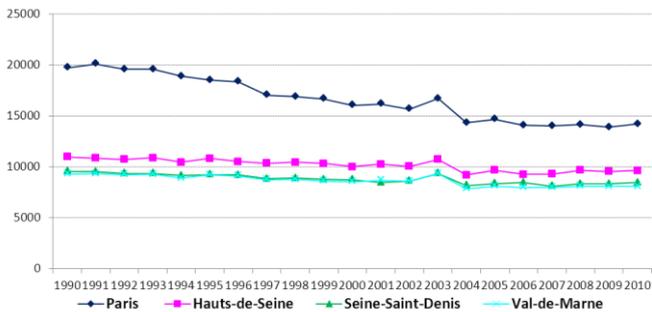
Evolution des naissances entre 1990 et 2010 en effectif (gauche) et en base 100 en 1990 (droite)



Source : Insee, Etat Civil, 2010

### Le nombre de décès tend à la baisse depuis les années 1990, surtout à Paris

Evolution des décès entre 1990 et 2010 en effectif (gauche) et en base 100 en 1990 (droite)

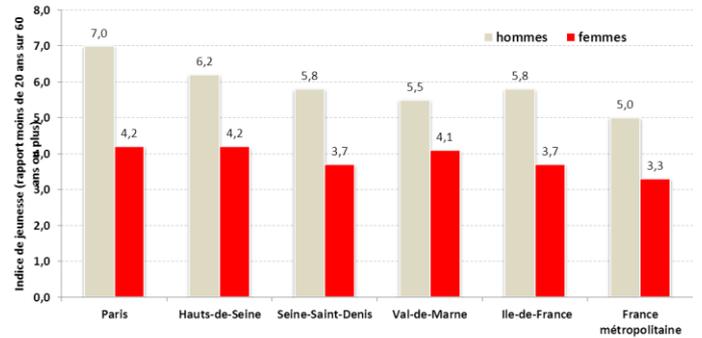
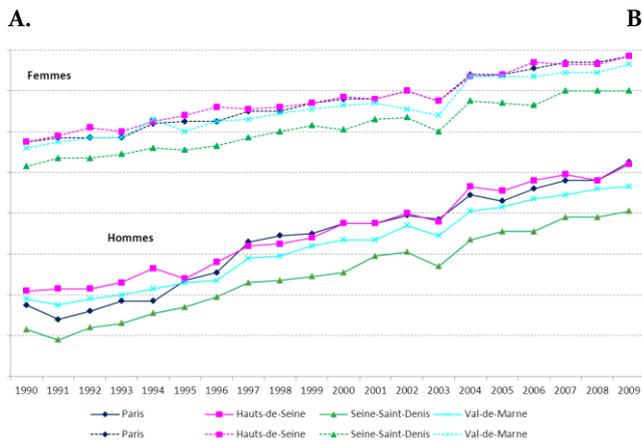


Source : Insee, Etat Civil, 2010

### Les gains d'espérance de vie se poursuivent, plus pour les hommes que pour les femmes

A. Evolution de l'espérance de vie à la naissance entre 1990 et 2009

B. Nombre d'années de vie gagnées entre 1990 et 2009



Source : Insee, Etat Civil, 2009.

## Une mobilité des ménages qui traduit une recherche de centralité

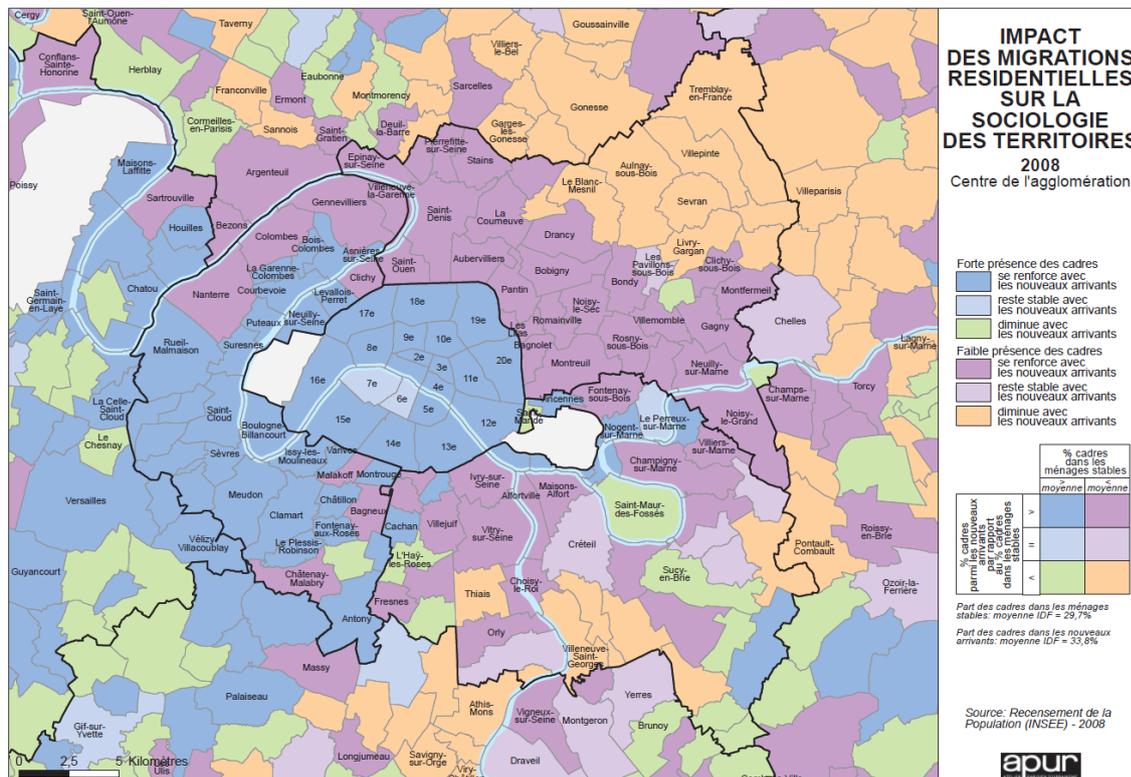
Destination des ménages qui ont quitté l'un des quatre départements du centre de l'agglomération entre 2002 et 2007 et évolution par rapport à 1990-1999

	Paris		Hauts-de-Seine		Seine-Saint-Denis		Val-de-Marne	
	Destination des ménages ayant quitté Paris, en % (2002-2007)	Évolution par rapport à la période 1990-1999 (en points)	Destination des ménages ayant quitté les Hauts-de-Seine, en % (2002-2007)	Évolution par rapport à la période 1990-1999 (en points)	Destination des ménages ayant quitté la Seine-Saint-Denis, en % (2002-2007)	Évolution par rapport à la période 1990-1999 (en points)	Destination des ménages ayant quitté le Val-de-Marne, en % (2002-2007)	Évolution par rapport à la période 1990-1999 (en points)
Autre département du centre d'agglomération	42	+4	30	+2	32	+4	32	+2
Grande couronne	14	-2	28	-1	31	+2	27	+1
Province	44	-2	42	-1	37	-6	41	-3
Ensemble de la France métropolitaine	100	0	100	0	100	0	100	0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2007

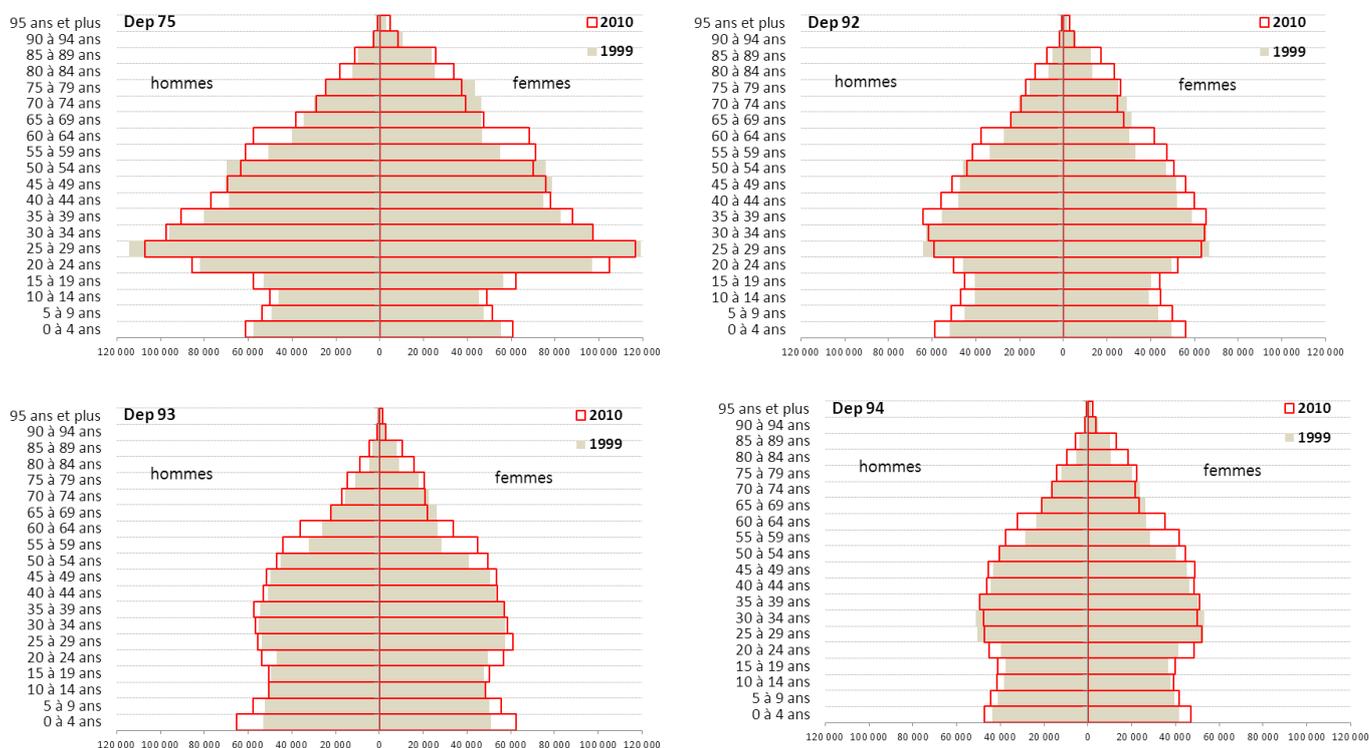
## Les migrations résidentielles renforcent la présence des cadres à l'ouest

Comparaison de la présence de cadres parmi les nouveaux ménages à celle observée parmi les ménages installés depuis plus de 5 ans dans les communes ou arrondissements



## Hausse des moins de 10 ans suite au baby-boom des années 2000, hausse des plus de 60 ans suite à l'arrivée progressive à ces âges des générations nombreuses 1945-1975

Evolution des pyramides des âges de la population des quatre départements du centre de l'agglomération entre 1999 et 2010 (en effectif)



Source : Insee, Estimations localisées de population, 2010

## La hausse des 60 ans ou plus apparaît plus modérée dans le centre de l'agglomération parisienne qu'en France métropolitaine

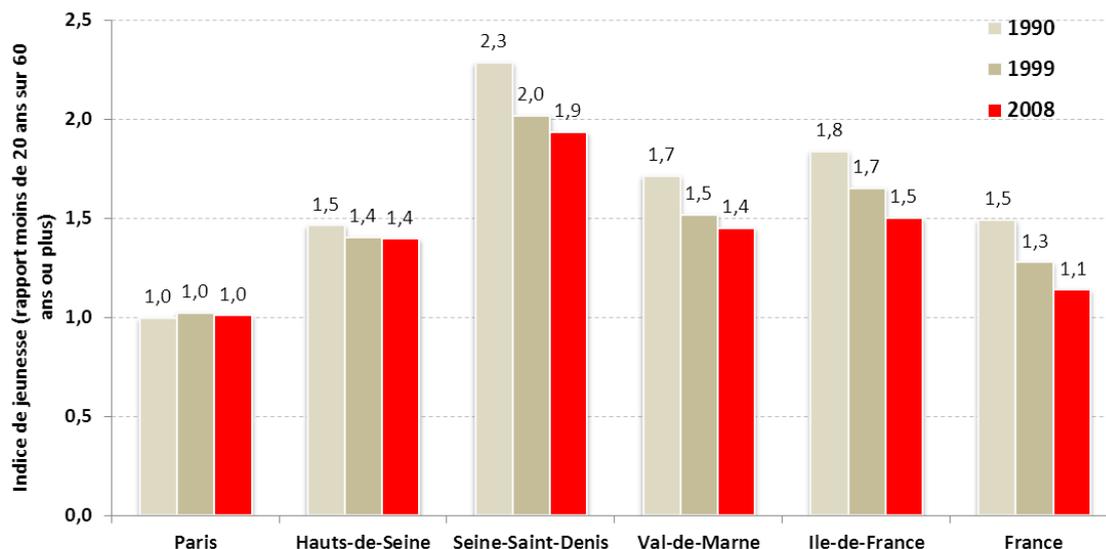
Composition de la population par tranches d'âge, en effectif et en part (en %)

	Moins de 20 ans	20-34 ans	35 - 59 ans	60 ans ou plus	Part des moins de 20 ans en 2008	Part des 60 ans ou plus en 2008	Part des moins de 20 ans en 1999	Part des 60 ans ou plus en 1999
Paris	431 009	609 229	743 755	427 304	19,5	19,3	19,3	18,9
Hauts-de-Seine	386 955	356 211	529 110	277 343	25,0	17,9	24,5	17,5
Seine-Saint-Denis	432 944	340 086	509 789	223 647	28,7	14,8	29,1	14,4
Val-de-Marne	336 786	287 722	453 921	232 446	25,7	17,7	25,7	16,9
Petite couronne	1 156 685	984 019	1 492 820	733 436	26,5	16,8	26,4	16,3
Centre de l'agglomération	1 587 694	1 593 249	2 236 575	1 160 741	24,1	17,6	24,0	17,2
Grande couronne	1 424 720	1 017 774	1 791 281	847 226	28,0	16,7	29,2	14,3
Ile-de-France	3 012 414	2 611 023	4 027 856	2 007 967	25,8	17,2	26,3	15,9
France métropolitaine	15 296 560	11 723 425	21 394 595	13 720 286	24,6	22,1	25,7	20,6

Source : Insee, Recensement 2008

### Un indice de jeunesse qui reste stable ou en baisse moins forte dans les quatre départements du centre de l'agglomération, par rapport à l'Ile-de-France et à la France

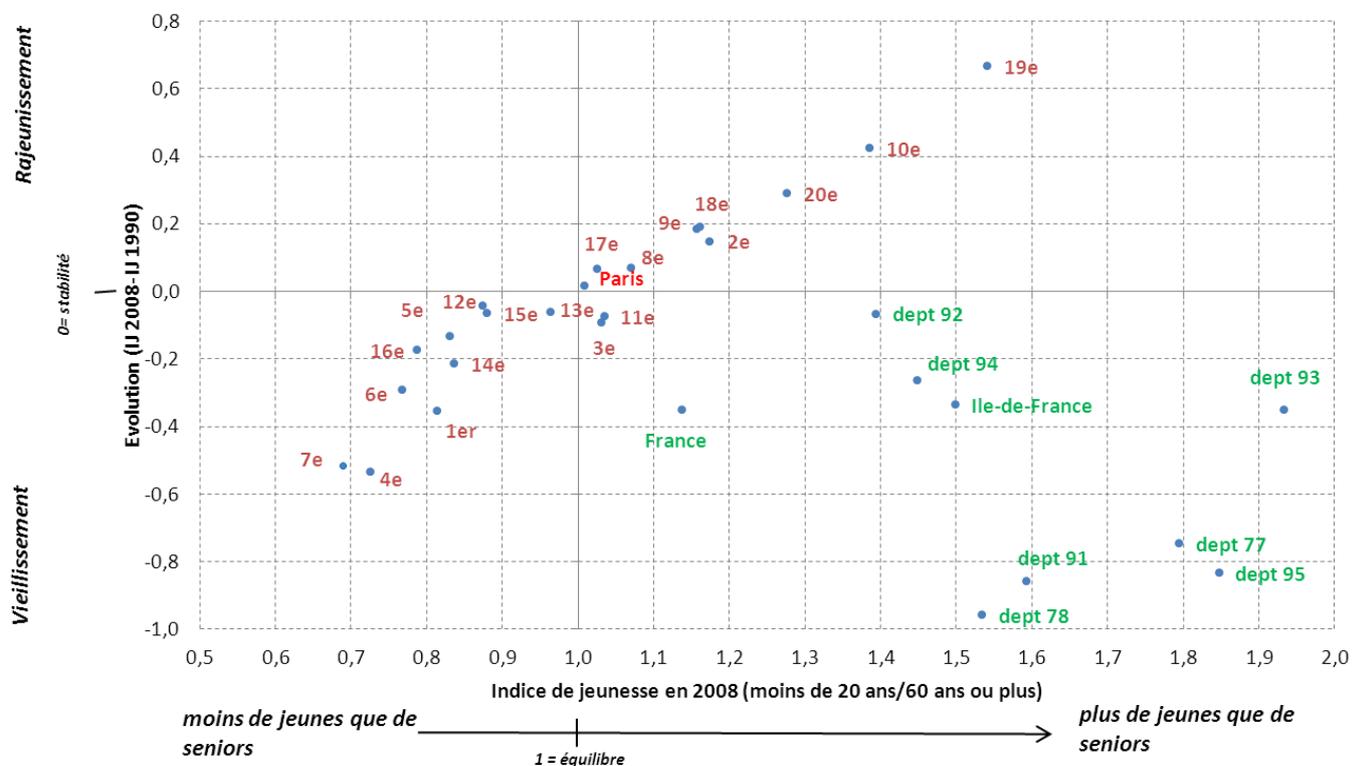
Indice de jeunesse en 1990, 1999 et en 2008 (rapport des moins de 20 ans sur les 60 ans ou plus)



Source : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2008

### Vieillessement plus accentué en Grande couronne que dans le centre de l'agglomération

Indice de jeunesse en 2008 et évolution de l'indice de jeunesse entre 1990 et 2008



Source : Insee, Recensements 1990 et 2008

## La présence de la population immigrée\* se renforce dans les quatre départements du centre de l'agglomération

Population immigrée en 1999 et en 2008

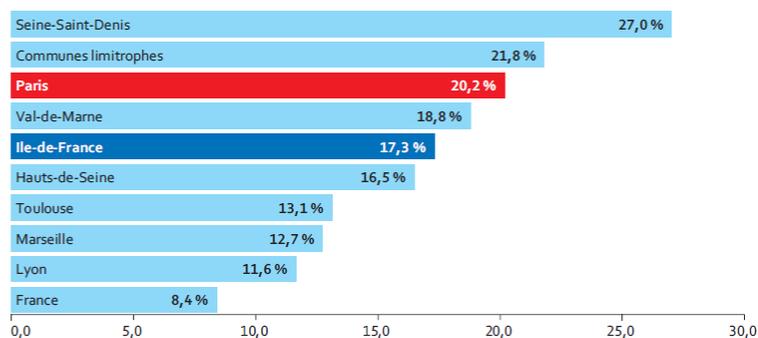
	Population 2008	Immigrés 2008	Part de la population immigrée 2008	Population 1999	Immigrés 1999	Part de la population immigrée 1999
Paris	2 211 297	445 848	20,2	2 125 851	387 707	18,2
Petite couronne	4 366 961	908 190	20,8	4 038 567	693 904	17,2
Hauts-de-Seine	1 549 619	255 716	16,5	1 428 678	205 396	14,4
Seine-Saint-Denis	1 506 466	406 468	27,0	1 382 928	300 830	21,8
Val-de-Marne	1 310 876	246 006	18,8	1 226 961	187 678	15,3
Centre de l'agglomération	6 578 258	1 354 038	20,6	6 164 418	1 081 611	17,5
Grande couronne	5 081 002	667 927	13,1	4 786 718	530 378	11,1
Ile-de-France	11 659 260	2 021 965	17,3	10 951 136	1 611 989	14,7
Province	50 475 606	3 214 642	6,4	41 701 310	2 696 538	6,5
France métropolitaine	62 134 866	5 236 607	8,4	52 652 446	4 308 527	8,2

Source : Insee, recensements de 1999 et 2008

(\*) Population immigrée : elle correspond à la population née à l'étranger sous une nationalité étrangère. Parmi eux, un certain nombre ont acquis la nationalité française.

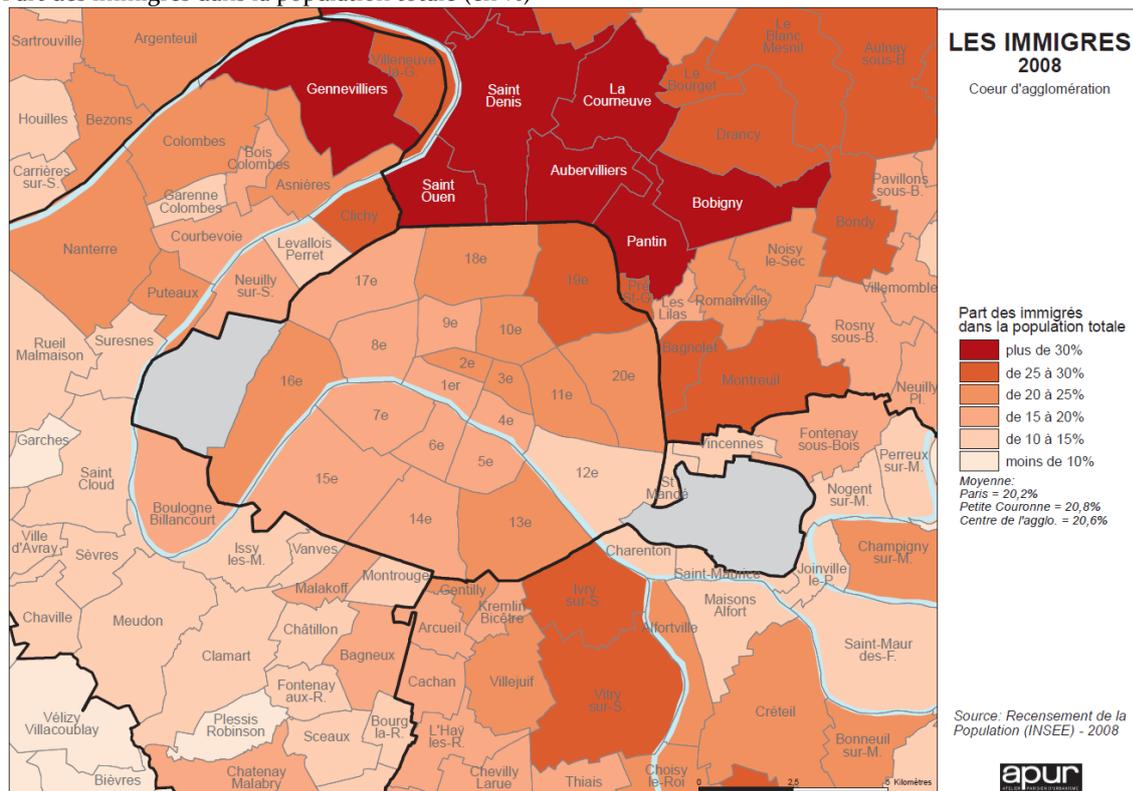
## Une population immigrée particulièrement présente en Seine-Saint-Denis, à Paris et dans les communes limitrophes de la capitale

Population immigrée en 1999 et en 2008

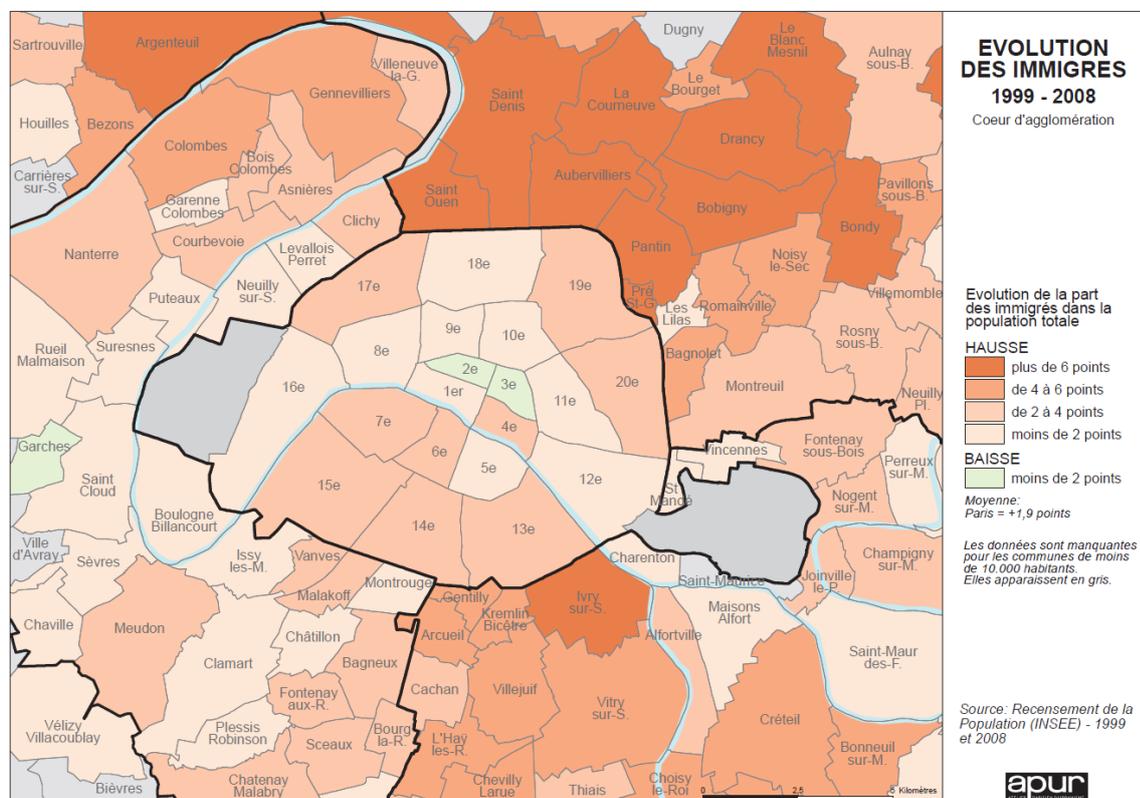


Source : Insee, Recensement 2008

## Une population immigrée nombreuse dans la Plaine Saint-Denis et dans la boucle des Hauts de Seine Part des immigrés dans la population totale (en %)



## La part de la population immigrée s'accroît là où cette population était déjà nombreuse Evolution de la part des immigrés dans la population totale entre 1999 et 2008



## **2. Une légère hausse de l'emploi mais insuffisante pour empêcher la montée du chômage**

Fin 2010, Paris et les trois départements de la petite couronne comptent 4,062 millions d'emplois (salariés et non salariés), ce qui représente 68% des emplois de la région Ile-de-France et 15,5% de ceux du pays.

Grâce à la reprise de l'activité en 2010, le centre de l'agglomération parisienne a renoué avec une légère hausse de l'emploi (+0,4%) mais sans que le nombre de demandeurs d'emploi diminue. Par comparaison avec la province, la crise a été moins marquée en 2009 mais la reprise de 2010 y est aussi plus modeste.

### **Le centre de l'agglomération et l'Ile-de-France dans son ensemble ont bien résisté à la crise par rapport à la moyenne nationale**

Avec l'amélioration de la conjoncture en 2010, le centre de l'agglomération a renoué avec une hausse de l'emploi. Les quatre départements ont gagné 16 600 emplois en 2010, ce qui ne compense pas la crise de 2009 qui en avait détruit 25 500. La reprise en 2010 est moins marquée que sur d'autres territoires mais les pertes y avaient été moins importantes. Ainsi en 2010 l'emploi des quatre départements centraux a progressé de 0,4 % contre 1,1 % en grande couronne et 0,5% en France métropolitaine. Mais si on prend plus de recul, la situation est plus favorable avec une perte de -0,4% contre -1,0% en France métropolitaine de janvier 2008 à décembre 2010.

A l'instar de la France et de l'Ile-de-France, Paris avait perdu des emplois en 2008 et en 2009. Mais pour 2010 et 2011, les estimations de l'Insee font état d'une progression de l'emploi à Paris comme en Ile-de-France. Hors secteur public, à Paris, le gain est d'environ 1 600 emplois salariés privés en 2010 et 20 000 en 2011.

### **Le redressement de l'emploi bénéficie aux quatre départements mais les évolutions sont contrastées**

Ce sont les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne qui ont connu les plus faibles augmentations nettes d'emplois en 2010 (+0,2%). A l'opposé, l'emploi a progressé de 1,2% en Seine-Saint-Denis. Globalement l'emploi a sans doute mieux résisté dans le centre de l'agglomération parisienne du fait du poids des services dans son économie. Seulement 9% des salariés travaillent dans l'industrie, secteur très touché par le recul de l'emploi. Les gains d'emplois salariés ont été importants en 2010 dans certains types de service comme ceux du secteur « Information et communication », très fortement implanté dans le centre de l'agglomération et qui a le plus progressé.

### **La hausse de l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands s'est poursuivie en 2011 sans pour autant que le taux de chômage diminue**

En Ile de France, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands continue d'augmenter en 2011 (+ 1,1 %), à un rythme plus soutenu qu'en province (+ 0,3 %). La forte hausse de l'emploi au premier semestre 2011 a toutefois connu un coup d'arrêt après l'été mais de manière moins prononcée qu'en province (- 4,0 %).

La hausse de l'emploi concerne tous les départements franciliens à l'exception de la Seine-et-Marne où l'emploi est stable. C'est à Paris qu'elle est la plus vive avec une progression de 1,6 % par rapport à fin 2010.

### **Un atout pour les départements centraux : la présence d'emplois stratégiques à contenu décisionnel élevé**

Dans le centre de l'agglomération parisienne, les emplois dits stratégiques, à contenu décisionnel élevé regroupent 846 200 personnes et représentent 23% de l'emploi contre 10 % en France. Il s'agit des fonctions liées au commerce interentreprises, à la conception-recherche, aux prestations intellectuelles, à la gestion ou à la culture et aux loisirs, qualifiées de fonctions métropolitaines car propres aux grandes métropoles. Dans ces activités à fort potentiel de

développement économique, les emplois sont principalement ceux de cadres et de chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus.

Parmi les emplois stratégiques exercés dans les quatre départements centraux, la fonction « gestion » rassemble à elle seule 325 500 emplois, soit 38% de ces emplois. La prédominance de cette fonction s'explique par la présence de sièges sociaux ou d'administrations d'entreprises, mais également d'activités financières, de banques ou d'assurances.

Les emplois stratégiques, également appelés cadres des fonctions métropolitaines, sont particulièrement présents dans les Hauts-de-Seine. En effet, 32 % des personnes qui travaillent dans ce département occupent ce type d'emplois notamment dans les fonctions de « commerce interentreprises », « conception-recherche » et « gestion ». A Paris intra-muros, les emplois stratégiques représentent 24% des emplois et correspondent d'avantage à des cadres des fonctions « culture-loisirs » et « prestations intellectuelles ».

## **Une économie tournée vers l'extérieur mais plus encore vers le service à la population résidente**

L'Insee distingue les emplois de la sphère présentielle, qui concernent des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes vivant dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (Insee) et ceux de la sphère non présentielle, c'est-à-dire les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (Insee).

Dans l'ensemble formé par les 4 départements du centre de l'agglomération, les emplois de la sphère présentielle représentent 64 % de l'emploi total. Leur part est proche de 70% à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne mais n'atteint que 53% dans les Hauts-de-Seine, dont l'économie est davantage tournée vers l'extérieur.

## **L'emploi précaire, une variable d'ajustement face à la crise et chez les jeunes**

La notion d'emploi précaire englobe les temps partiels et les contrats à durée déterminée. Dans la période récente, les actifs occupés travaillant à temps partiel sont en légère diminution. Quant aux salariés travaillant en contrat à durée limitée, leur part reste stable.

- la part d'actifs occupés travaillant à temps partiel parmi les 25-54 ans a diminué entre 1999 et 2008 à Paris, dans les Hauts-de-Seine, dans le Val-de-Marne mais pas en Seine-Saint-Denis. Globalement, la part d'actifs occupés à temps partiel est un peu supérieure à Paris, par rapport à la petite couronne. Le temps partiel concerne surtout les femmes. Selon les départements du centre d'agglomération, elles sont 18 à 20 % parmi les femmes actives ayant un emploi à exercer un travail à temps partiel.
- En ce qui concerne les conditions d'emplois des salariés de 25-54 ans, la part de ceux qui travaillent en contrats à durée limitée est restée stable entre 1999 et 2008 malgré un léger recul dans les Hauts-de-Seine. C'est à Paris qu'on retrouve la plus forte part de salariés en contrat à durée limitée (14 % en 2008) et dans les Hauts-de-Seine qu'on en trouve le moins (8,5 %).

## **Une forte progression de la demande d'emploi en 2009 qui se ralentit en 2010-2011**

Malgré la légère reprise économique en 2010, le nombre de demandeurs d'emploi des quatre départements du centre de l'agglomération a continué à augmenter en 2010 et 2011 (+ 3,7 %) bien qu'à un rythme inférieur à la moyenne régionale et nationale. La hausse de ces deux dernières années est cependant bien plus faible que celle de 2009, qui avait été brutale (+ 17,0 %). A la fin de l'année 2011, 467 200 demandeurs d'emploi immédiatement disponibles étaient inscrits à Pôle emploi à Paris et en petite couronne (catégories A, B, C), dont 328 200 n'avaient exercé aucune activité au cours du mois de référence (catégorie A).

Les augmentations annuelles ont été moins élevées à Paris et dans les Hauts-de-Seine, où la population est plus qualifiée et la demande d'emploi de cadre importante. A l'inverse, de fortes progressions ont été observées, cette année, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne.

Le nombre de seniors inscrits à Pôle emploi apparaît en forte hausse. Le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus (catégorie A) a continué à progresser plus rapidement que la moyenne (+ 13,4% ). Cette forte hausse semble se relier à une nette diminution des dispenses de recherche d'emploi, mesure qui permet à des demandeurs d'emploi âgés d'au moins 58 ans en 2010 et 2011 de continuer à percevoir une indemnisation tout en étant dispensés des démarches à Pôle emploi.

En termes de métiers, la demande d'emploi des employés de commerce et de services a nettement augmenté. C'est plus particulièrement le cas des employés de maison, aides à domicile et aides ménagères. La plupart de ces métiers sont très féminisés, ce qui se relie à une demande d'emploi des femmes qui progresse plus fortement en 2010 et 2011 que celle des hommes. Enfin, conséquence des fortes hausses enregistrées en 2009, le nombre d'inscrits depuis plus d'un an a fortement augmenté (+ 16 % en 2010 et + 7% en 2011), de nombreux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au plus fort de la crise étant toujours à la recherche d'un emploi un an après.

## **Le chômage des jeunes en recul**

Plusieurs signes positifs sont à signaler. Des signes de stabilisation du chômage, voire de baisse, apparaissent pour certaines catégories. Le nombre de jeunes âgés de moins de 25 ans a ainsi reculé (- 2,4 % en 2010 et -0,8% en 2011), notamment sous l'effet de la reprise de l'intérim. Le nombre de demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi de cadre s'est également stabilisé. Le nombre d'ingénieurs informaticiens dans cette situation a même baissé de 3,5% entre 2010 et 2011 dans l'ensemble des quatre départements centraux. A Paris la baisse atteint -7,4% pour cette catégorie. Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi ont été plus nombreuses en 2011 (+ 14 %), mais restent nettement inférieures aux niveaux atteints fin 2007.

Le taux de chômage Insee est en légère baisse depuis fin 2009. Compte tenu de l'évolution de la population active, le taux de chômage calculé par l'Insee a reculé de 0,1 point dans la région (- 0,2 en France métropolitaine). Le taux de chômage localisé francilien s'est établi à 8,4% de la population active au quatrième trimestre 2011 contre 9,4% en France métropolitaine. L'Ile-de-France demeure parmi les régions ayant le taux de chômage le plus faible.

Au plandépartemental, le taux de chômage des Hauts de Seine reste le plus bas alors que celui de la Seine-Saint-Denis est l'un des plus élevés des départements français. Entre 2009 et 2011, c'est à Paris que le taux de chômage localisé a le plus baissé (-0,5 point) passant de 8,9% fin 2009 à 8,4% fin 2011.

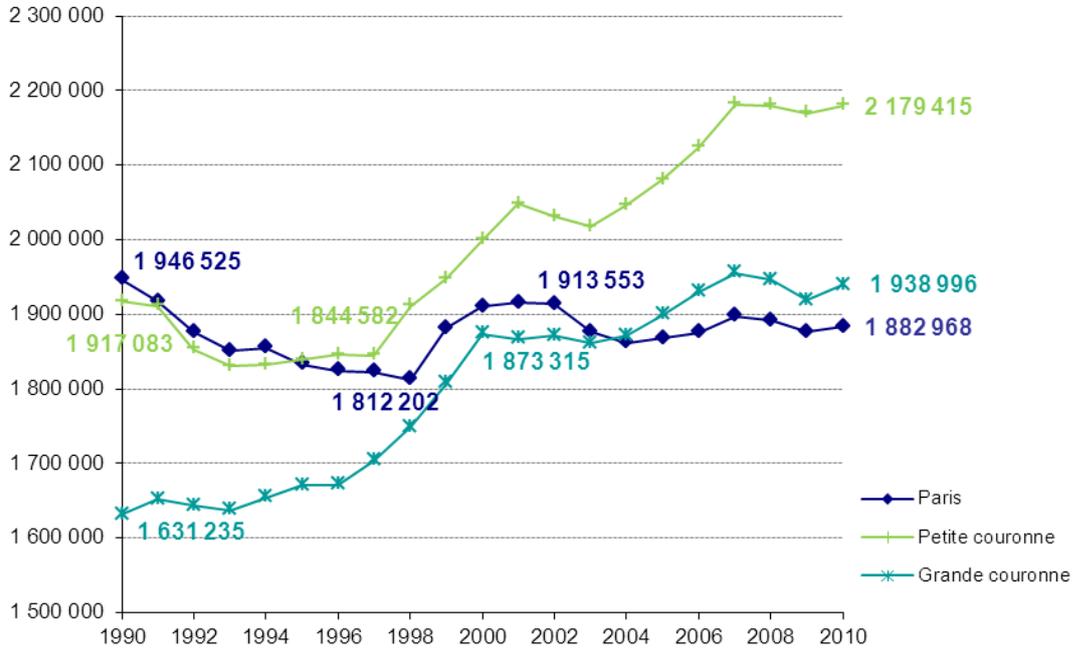
## **Revaloriser les filières techniques et professionnelles**

Parmi les pistes pour la réduction du chômage, l'ambition demeure de revaloriser les filières technologiques et professionnelles toujours reléguées alors que l'agglomération manque d'ouvriers qualifiés du bâtiment , du textile, de cuisiniers, de personnels de services aux personnes. De nombreuses offres d'emplois sont non satisfaites dans ces domaines.

### Evolution de l'emploi 1990-2010

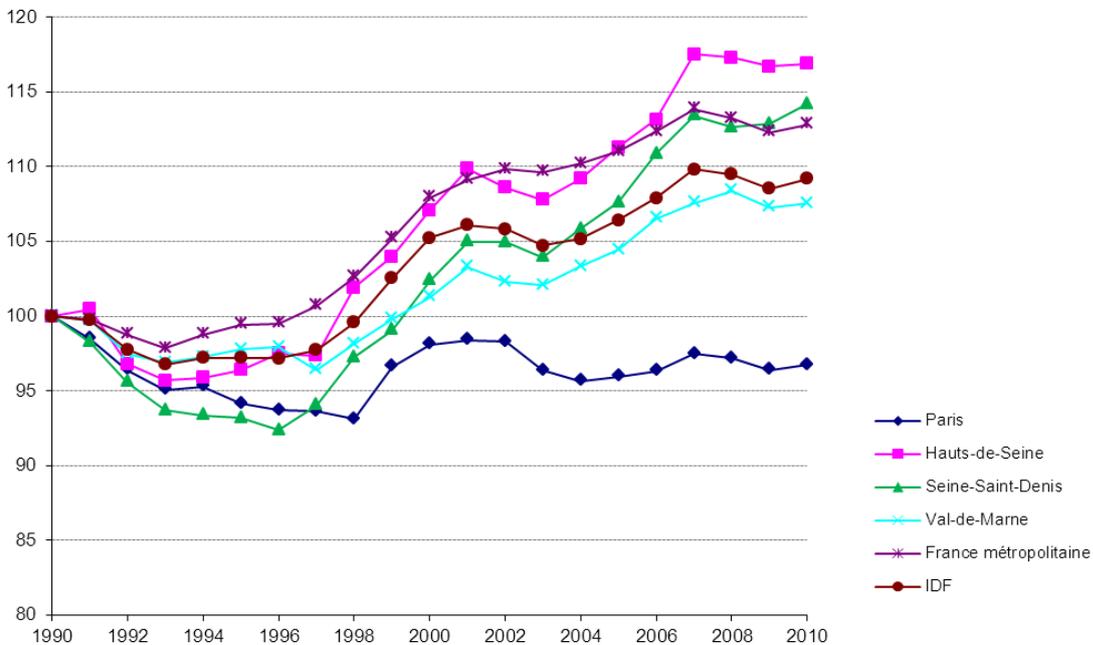
Source : Insee, estimations d'emploi au 31 décembre de l'année n Evolution du nombre d'emploi de 1990 à 2010 dans le centre de l'agglomération

En effectif au 31 décembre de l'année n



Source : Insee, estimations d'emploi.

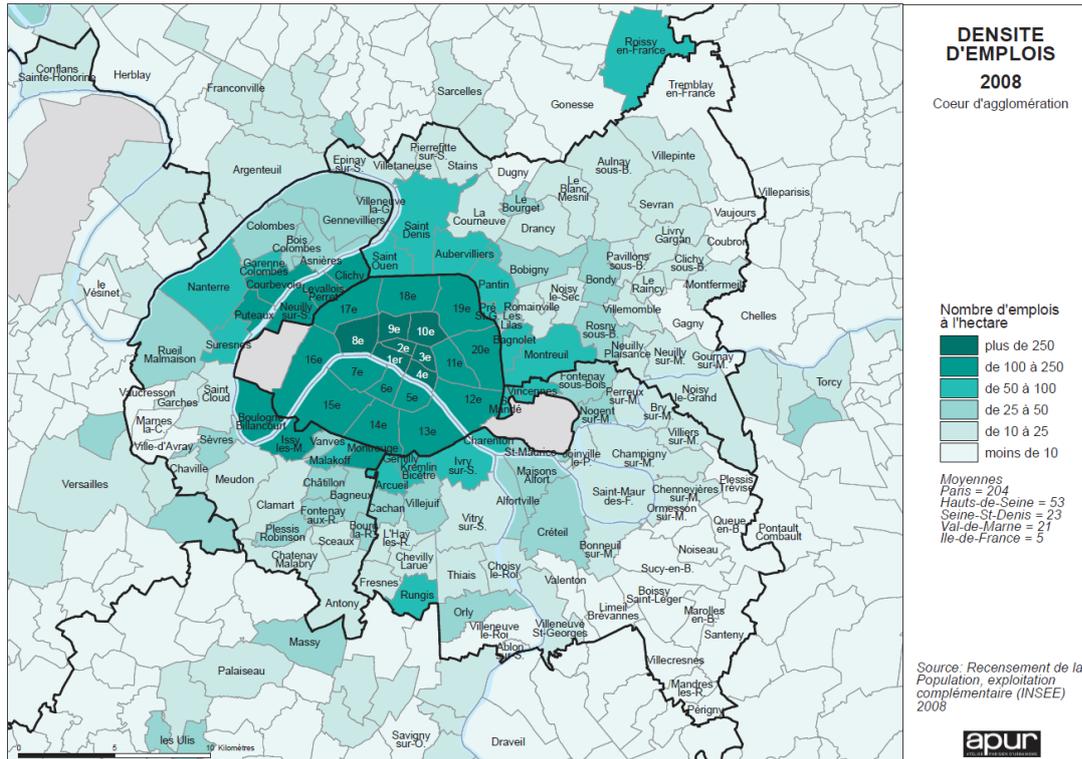
Base 100 en 1990



Source : Insee, estimations d'emploi.

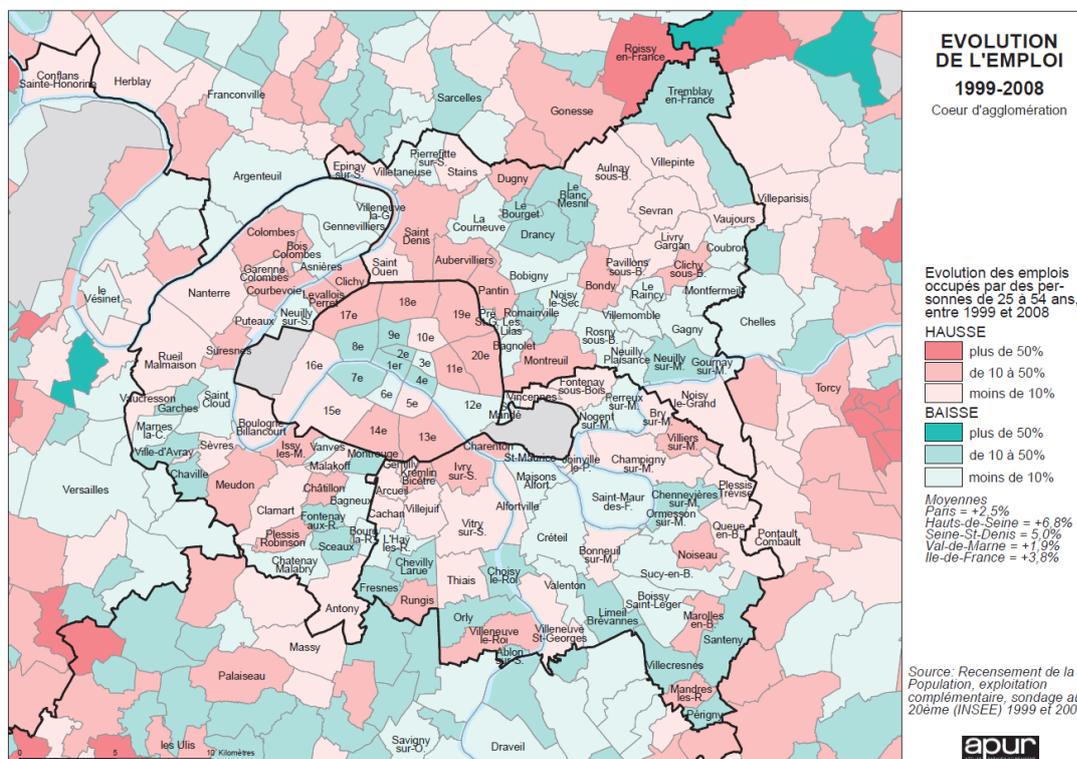
## Des pôles d'emplois denses installés sur Paris et les communes limitrophes

### Nombre d'emplois à l'hectare en 2008



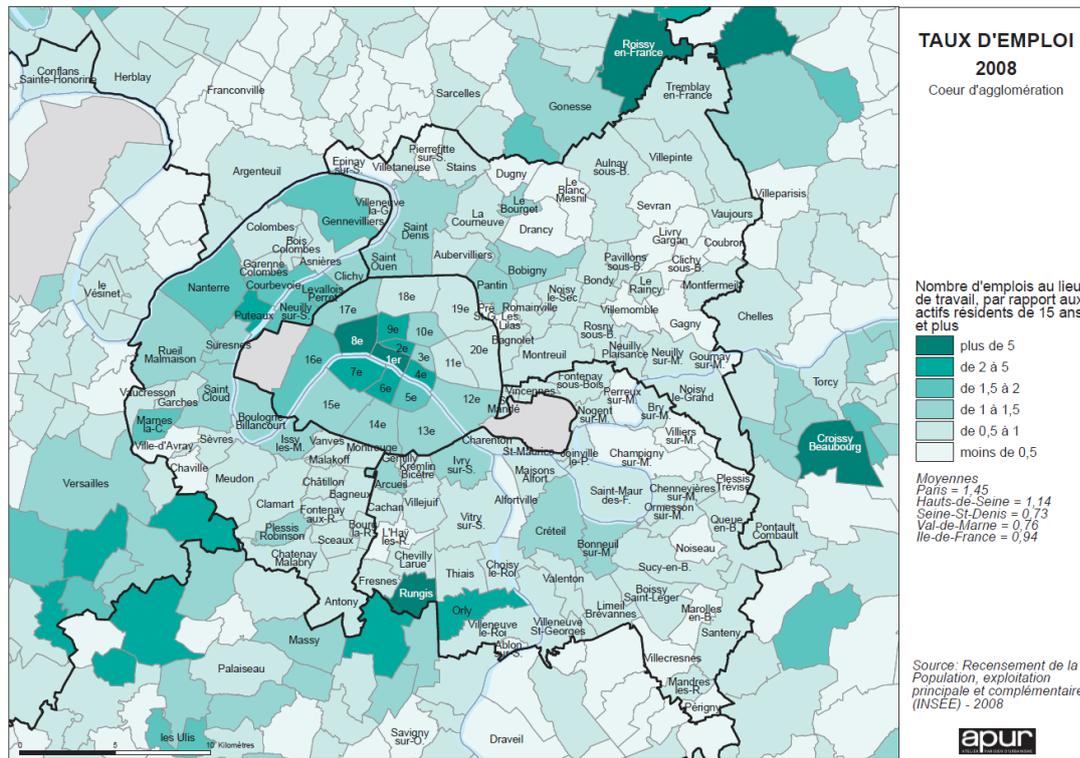
## Des gains d'emploi autour de La Défense, de Roissy et dans les arrondissements et communes qui bordent la couronne parisienne

Evolution des emplois occupés par les personnes de 25 à 54 ans, entre 1999 et 2008



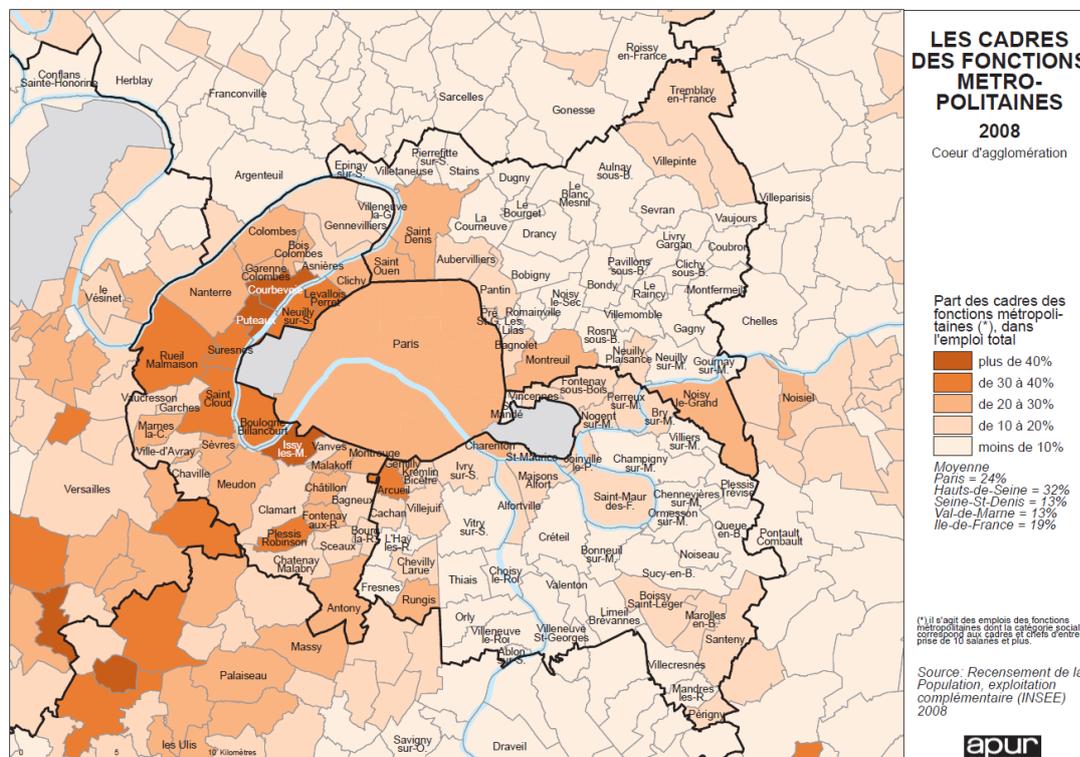
## Des taux d'emplois élevés dans une large zone qui englobe le centre parisien des affaires, La Défense mais aussi Saint-Denis, Saint-Ouen et Genevilliers

Nombre d'emplois au lieu de travail, par rapport aux actifs résidents de 15 ans ou plus en 2008



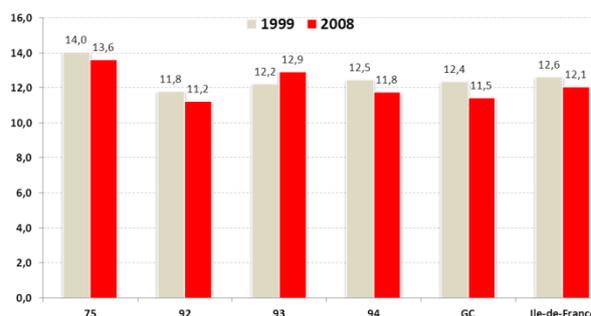
## Les cadres des fonctions métropolitaines (emplois stratégiques), fortement concentrés à l'ouest

Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total, en 2008



### La part des personnes travaillant à temps partiel a diminué entre 1999 et 2008, sauf en Seine-Saint-Denis

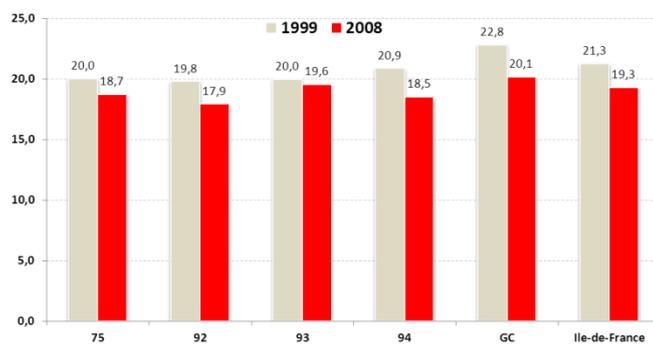
Part de personnes travaillant à temps partiel parmi la population active ayant un emploi (25-54 ans), en %.



Source : Insee, recensements 1999 et 2008

### Les femmes, toujours plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel

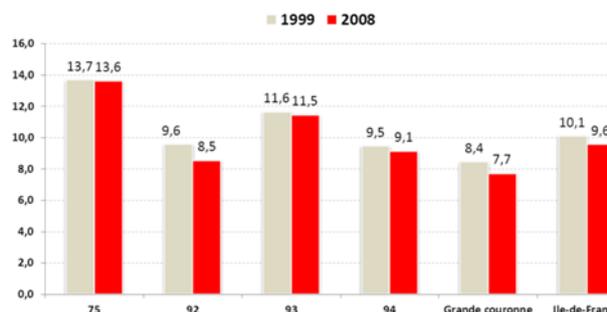
Part de femmes travaillant à temps partiel parmi les femmes actives ayant un emploi (25-54 ans), en %.



Source : Insee, recensements 1999 et 2008

### La part des salariés travaillant en contrats à durée limitée est en légère baisse dans les Hauts-de-Seine

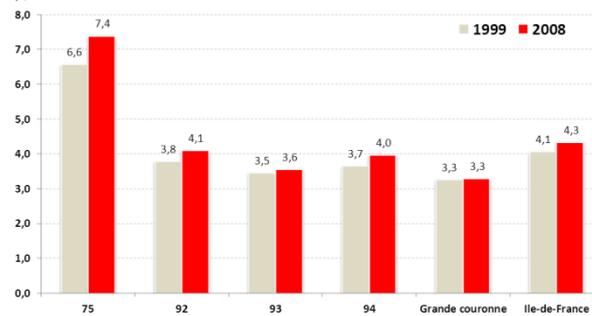
Part de salariés travaillant en contrat à durée limitée (CDD, intérim et emploi précaire...) parmi l'ensemble des salariés (25-54 ans), en %.



Source : Insee, recensements 1999 et 2008

### La part des personnes travaillant en tant qu'indépendant (professions libérales, artisans, commerçants...) augmente à Paris

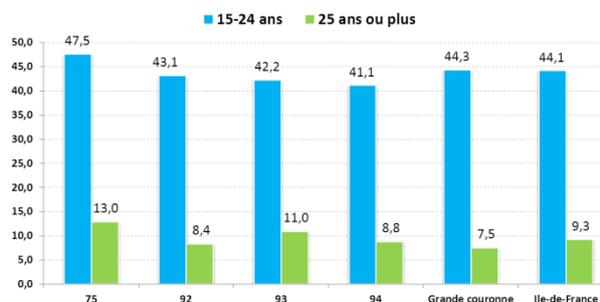
Part de personnes travaillant en tant qu'indépendant parmi l'ensemble des actifs ayant un emploi (25-54 ans), en %.



Source : Insee, recensements 1999 et 2008

### Les contrats à durée limitée touchent partout les jeunes, notamment à Paris qui compte de nombreux étudiants en stage rémunéré

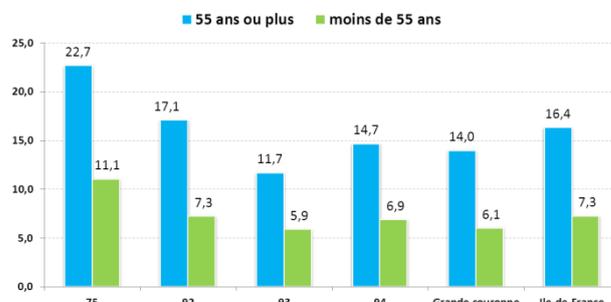
Part de salariés de 15-24 ans travaillant en contrat à durée limitée, comparé aux salariés de 25 ans ou plus dans la même situation



Source : Insee, recensement 2008

### Les actifs de 55 ans ou plus ayant un emploi sont fréquemment non-salariés (indépendants, employeurs...), notamment à Paris

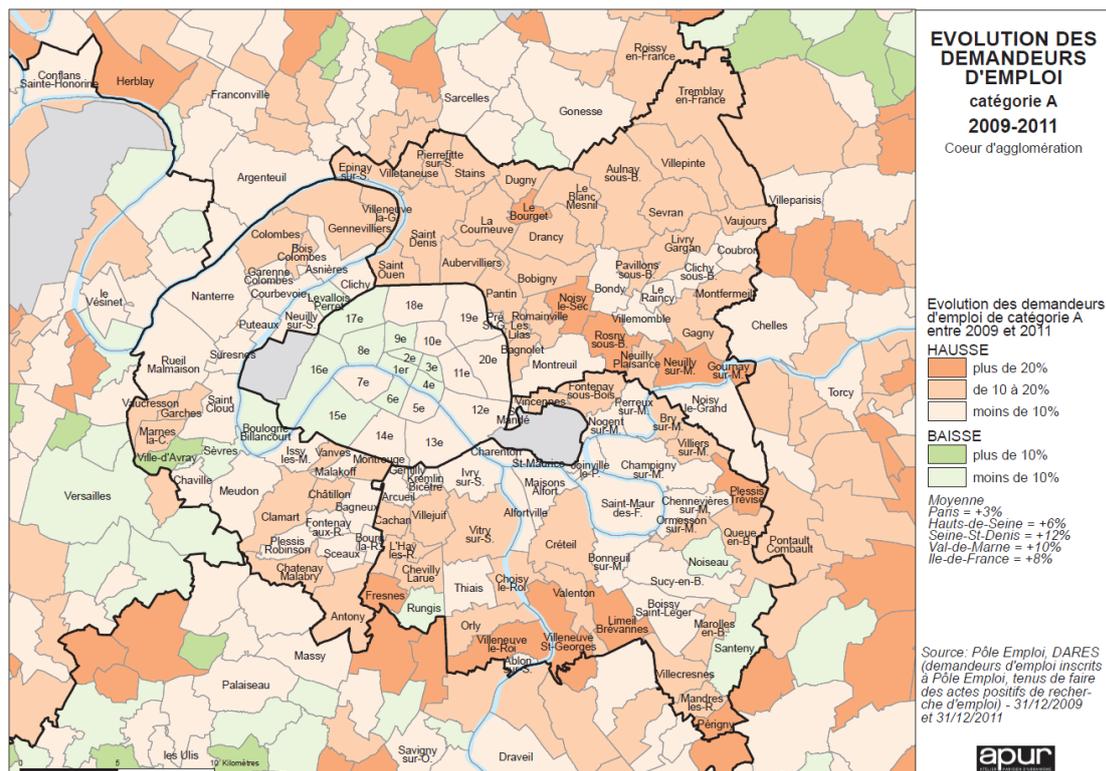
Part d'actifs ayant un emploi travaillant en Intérim, comparé aux salariés de 25 ans ou plus dans la même situation



Source : Insee, recensement 2008

## La hausse des demandeurs d'emplois de 2009 à 2011 affecte la plus grande partie des communes et arrondissements du centre de l'agglomération

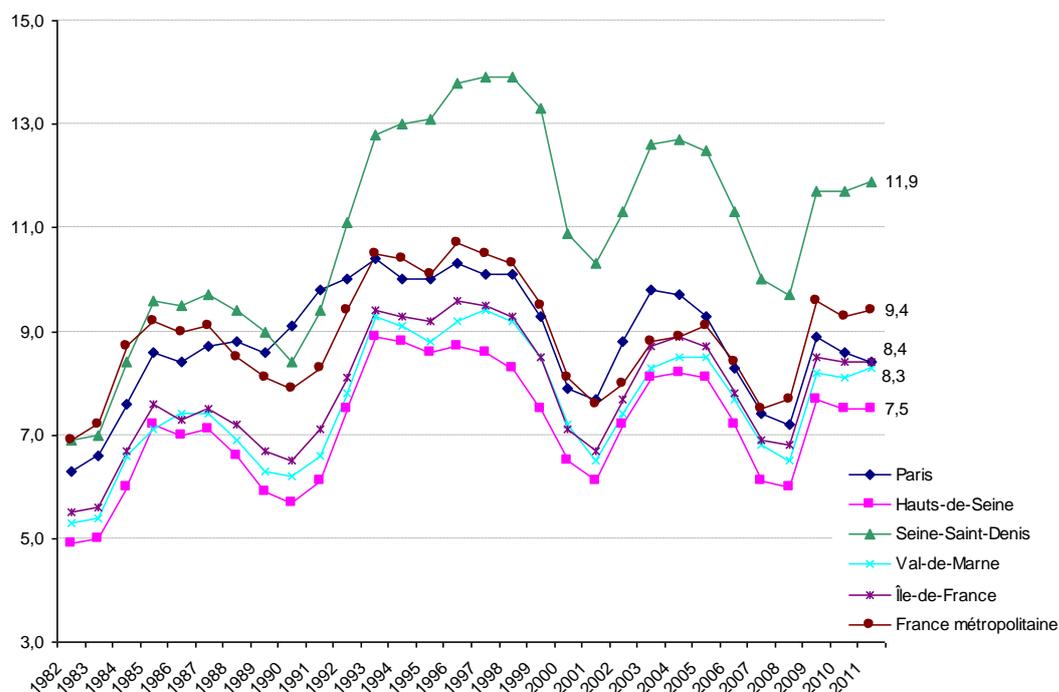
Evolution des demandeurs d'emplois de catégories A entre 2009 et 2011



## Le nombre de demandeurs d'emplois en légère hausse dans les quatre départements du centre de l'agglomération en 2010 et 2011

Evolution du taux de chômage localisé de 1982 à 2011

Données cvs au 4<sup>ème</sup> trimestre de chaque année

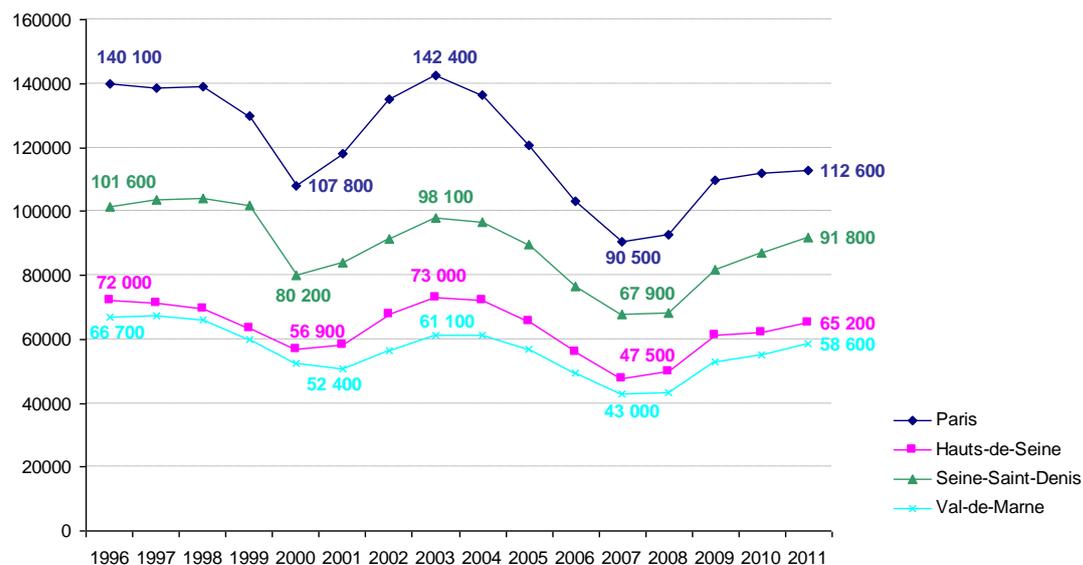


(1) Estimations provisoires au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011

Source : Insee - Taux de chômage localisés, 2011

## Le nombre de demandeurs d'emplois dans les quatre départements du centre de l'agglomération continue d'augmenter en 2010 et 2011

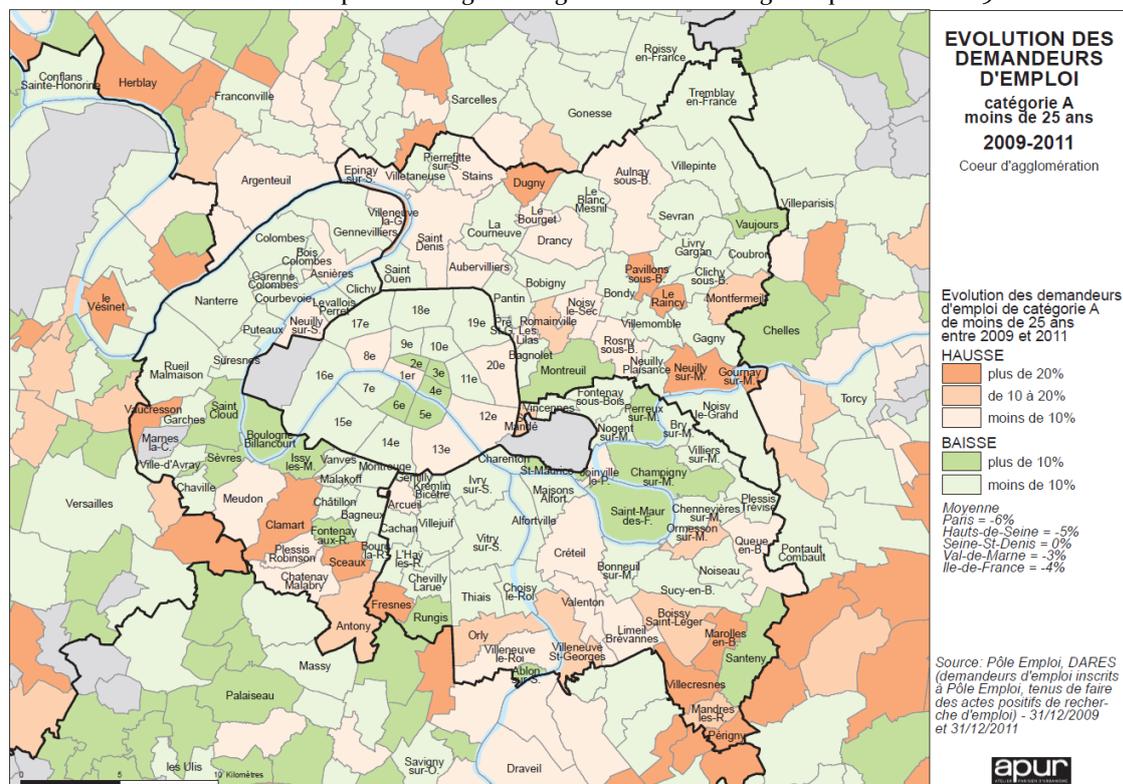
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi cat A de 1996 à 2011



Source : DARES, 2011

## Le chômage des jeunes globalement en recul de 2009 à 2011

Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A âgés de moins de vingt-cinq ans entre 2009 et 2011



## Le chômage des jeunes, globalement en recul de 2009 à 2011

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi cat A de moins de 25 ans de 1996 à 2011-

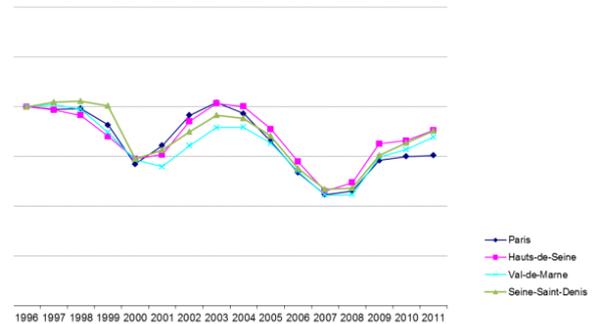
En effectif



Source : DARES, 2011

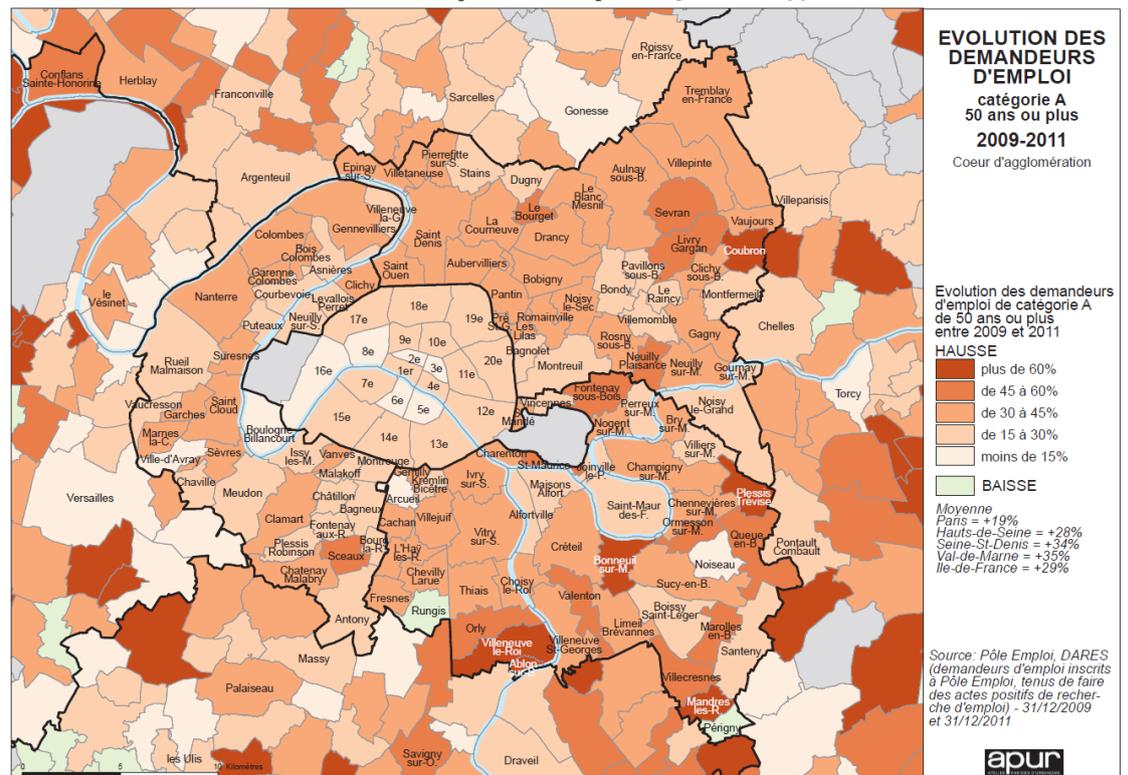
## Une progression du chômage des jeunes plus rapide dans les départements de petite couronne qu'à Paris

En base 100 (en 1996)



## L'augmentation des chômeurs de plus de 50 ans de 2009 à 2011 concerne la quasi-totalité des communes

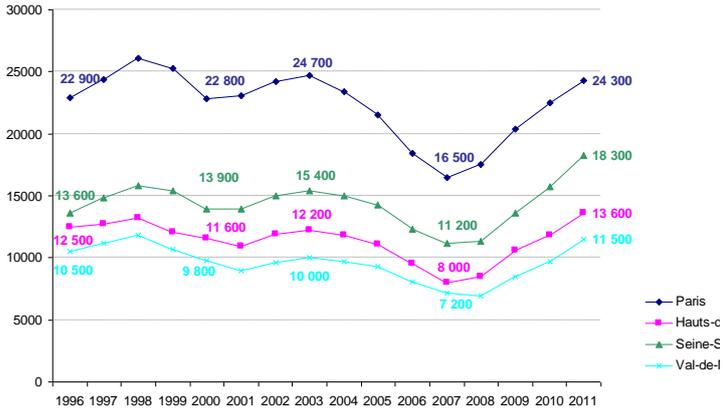
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi cat A de plus de 50 ans de 1996 à 2011



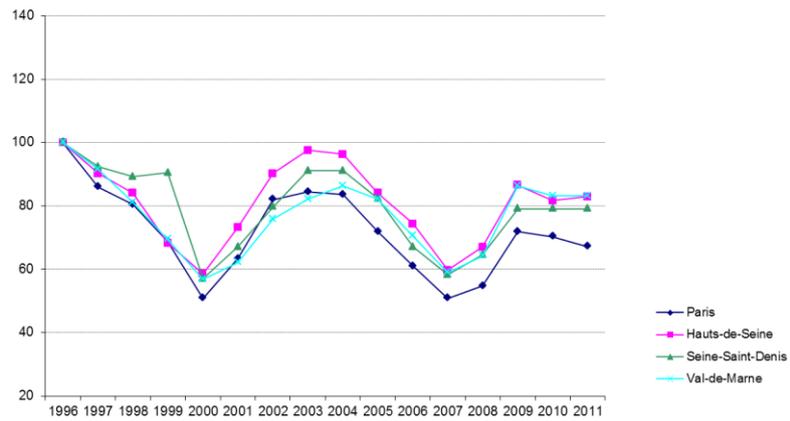
## Augmentation des chômeurs de plus de 50 ans de 2009 à 2011

## Evolution du nombre de demandeurs d'emploi cat A de plus de 50 ans de 1996 à 2011

En effectif.



En base 100

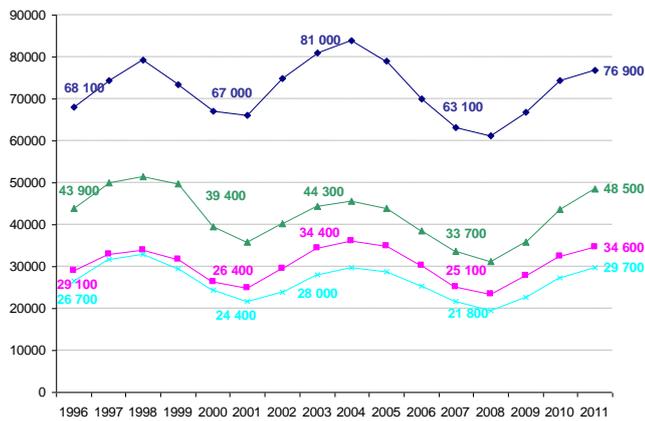


Source : DARES, 2011

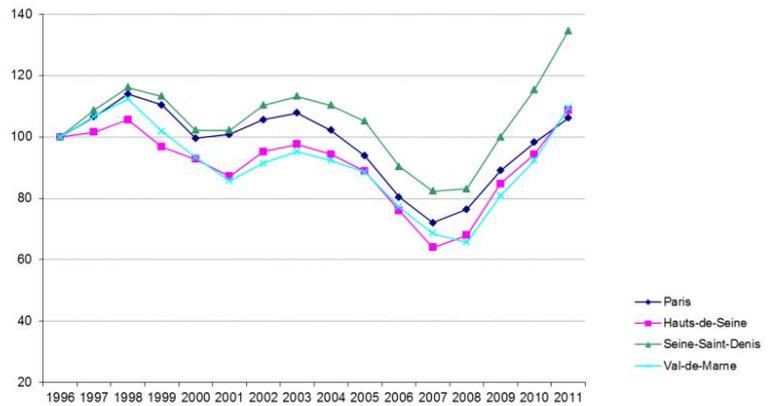
## Forte augmentation des chômeurs de longue durée (un an et plus) de 2009 à 2011

Evolution des demandeurs d'emploi cat ABC de longue durée de 1996 à 2011

En effectif.



En base 100

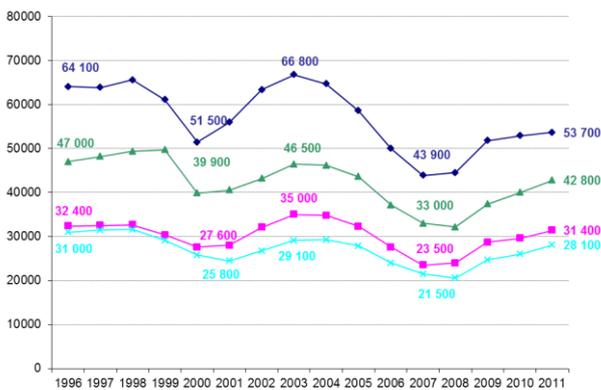


Source : DARES, 2011

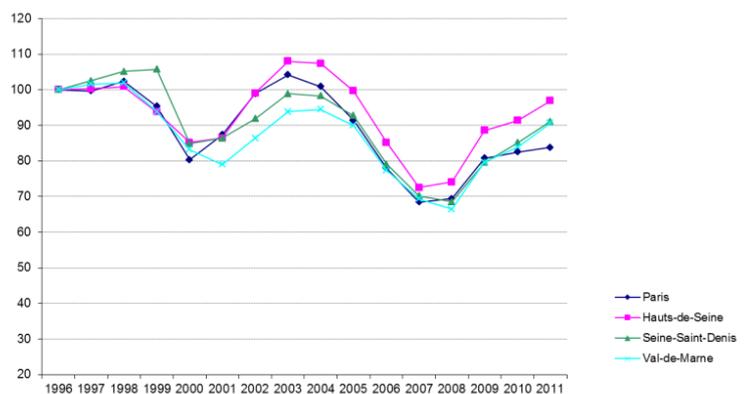
## Augmentation du chômage des femmes de 2009 à 2011

Evolution des femmes demandeurs d'emploi cat A de 1996 à 2011

En effectif.



En base 100



Source : DARES, 2011



### 3. Les revenus des ménages, en légère progression mais sans réduction des inégalités territoriales

#### Des inégalités territoriales fortes et anciennes

Malgré le niveau de son produit intérieur et sa puissance économique, l'Île-de-France est traversée par des inégalités territoriales fortes et anciennes qui ne semblent pas s'atténuer au fil des années. Les clivages territoriaux se nouent au centre de l'agglomération avec une géographie de la précarité qui évolue peu depuis 20 ans malgré les dispositifs de péréquation et les politiques nationales de réduction des inégalités.

Surtout, la hausse des prix immobiliers et des loyers qui a marqué les années 1997 à 2010 a favorisé l'accroissement des inégalités, réduisant la marge de choix résidentiel des ménages et amplifiant les phénomènes de ségrégation sociale.

#### Des revenus médians qui augmentent... mais inégalement selon les départements

Le revenu annuel médian par unité de consommation des ménages est contrasté dans le centre de l'agglomération. Faible en Seine-Saint-Denis (14 924 euros), il est au contraire élevé à Paris (24 623 euros) et dans les Hauts-de-Seine (24 916), le Val-de-Marne étant en position intermédiaire (20 706 euros), un peu en dessous de la moyenne régionale (21 457 euros).

A noter que ces valeurs peuvent difficilement être comparées à la moyenne nationale (18 355 euros), où le coût de la vie est inférieur notamment sur le plan du logement.

Entre 2001 et 2009, les revenus ont partout progressé mais on n'observe pas de tendance à la résorption des écarts. Les plus fortes progressions du revenu médian ont concerné principalement des communes des Hauts-de-Seine (+23,4 %) et des arrondissements centraux de la capitale (+22,2 %) et c'est en Seine-Saint-Denis qu'il a le moins progressé (+13,4 %). Dans le Val-de-Marne, le revenu médian par UC entre 2001 et 2009 a évolué à peu près au même rythme qu'au plan régional (+17,1 % contre + 19,3 %); les plus fortes augmentations apparaissant dans les communes qui bordent le bois de Vincennes ou celles traversées par la ligne A du RER (Vincennes, Nogent-sur-Marne, Brie-sur-Marne)

L'évolution des revenus des ménages depuis 2001 met en évidence la situation particulière de la Seine-Saint-Denis par rapport aux autres départements du centre de l'agglomération et à la région mais aussi par rapport à l'échelle nationale. Entre 2001 et 2009, la Seine-Saint-Denis est passée du 70<sup>ème</sup> au dernier rang des 96 départements métropolitains pour le revenu médian de ses habitants. Il se situait encore au 93<sup>e</sup> rang en 2004. Les 7 autres départements franciliens figurent parmi les dix premiers. Paris est au 3<sup>e</sup> rang. Les Hauts-de-Seine sont passés du 2<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> rang et le Val-de-Marne du 5 au 7<sup>ème</sup> rang.

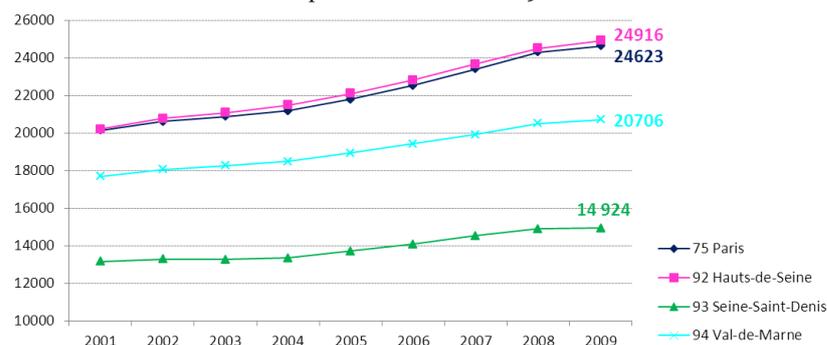
En Île-de-France et particulièrement dans le centre de l'agglomération, se cotoient les ménages les plus aisés et les plus modestes avec par conséquent des disparités marquées. Le rapport entre les revenus des 10 % les plus riches et des 10 % les plus modestes s'établit en 2009 à 7,3 contre 5,6 au plan national et atteint 11,4 dans la Capitale.

Au-delà des chiffres médians, la pauvreté reste très présente. Le taux de pauvreté calculé par l'Insee est de 14,0% à Paris en 2009 (Île-de-France : 12,5%). La population à bas revenus estimée par la Caf de Paris correspond à 11,7% de la population parisienne, en légère progression de 2009 à 2010.

Les dossiers de surendettement déposés à la Banque de France sont en augmentation : 5 300 dossiers ont été déposés en 2010 au lieu de 4 500 en 2006 et 4 000 en 2003. Pour la dernière année (2010), l'augmentation est de 0,8% par rapport à 2009 contre 1,8% au niveau de la région Île-de-France.

## Les revenus médians des ménages augmentent dans les quatre départements mais moins rapidement en Seine-Saint-Denis

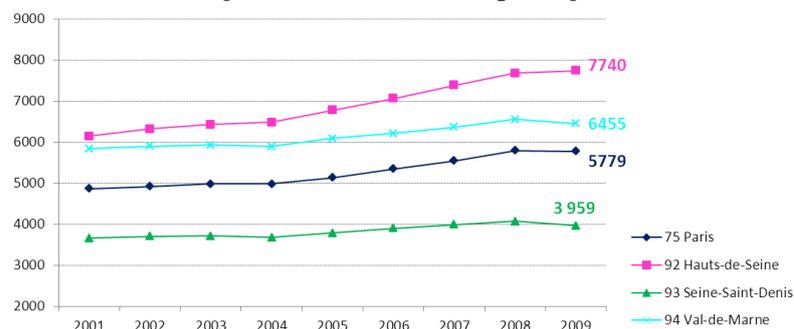
Evolution du revenu médian par UC de 2001 à 2009



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages

## Le revenu des 10% de ménages les plus modestes a peu augmenté en Seine-Saint-Denis

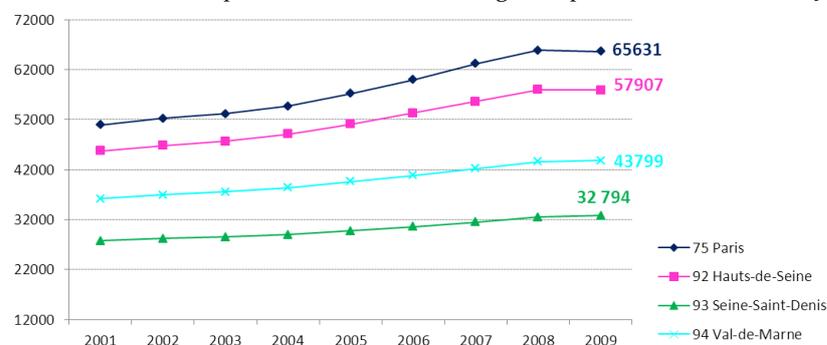
Evolution du revenu par UC des 10 % des ménages les plus modestes de 2001 à 2009



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages, 2009

## Le revenu des 10% des ménages les plus aisés a peu augmenté en Seine-Saint-Denis

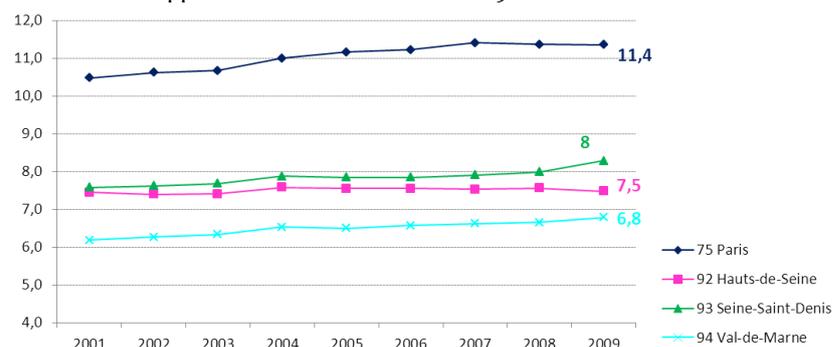
Evolution du revenu par UC des 10 % des ménages les plus aisés de 2001 à 2009



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages, 2009

## Le rapport interdécile, qui traduit les inégalités de revenus, est resté stable dans les Hauts-de-Seine mais a augmenté à Paris, dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis

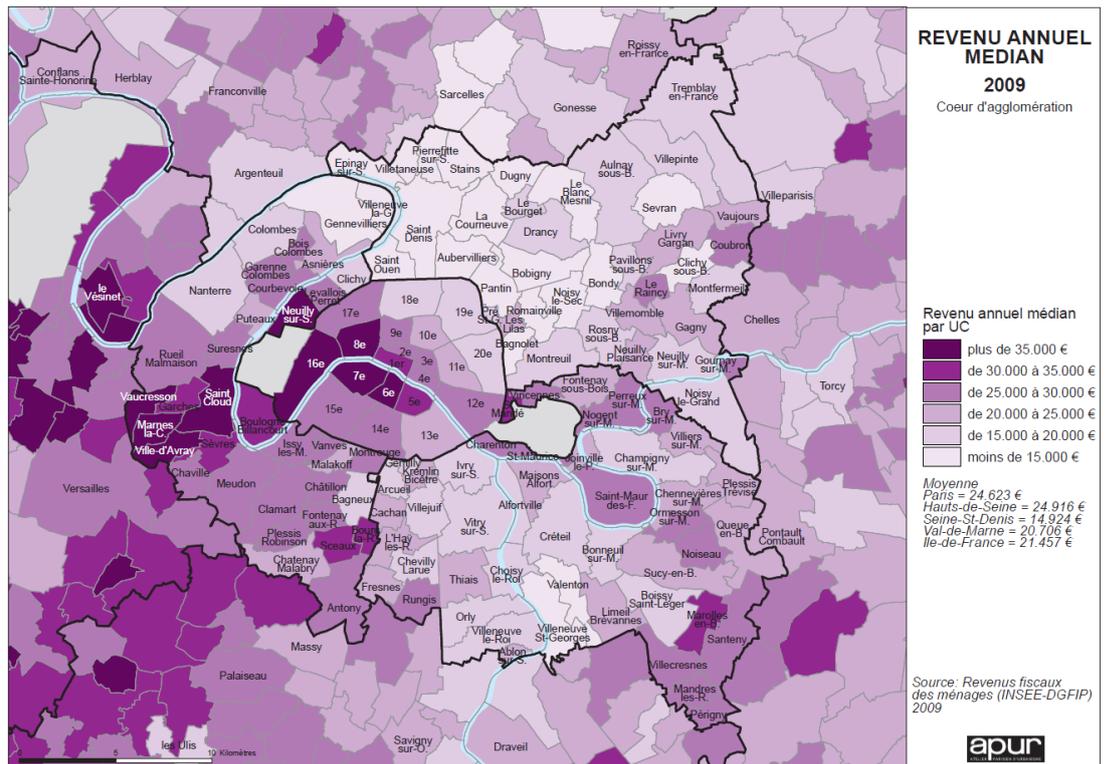
Evolution du rapport interdéciles de 2001 à 2009



Source : Insee, revenus fiscaux des ménages, 2009

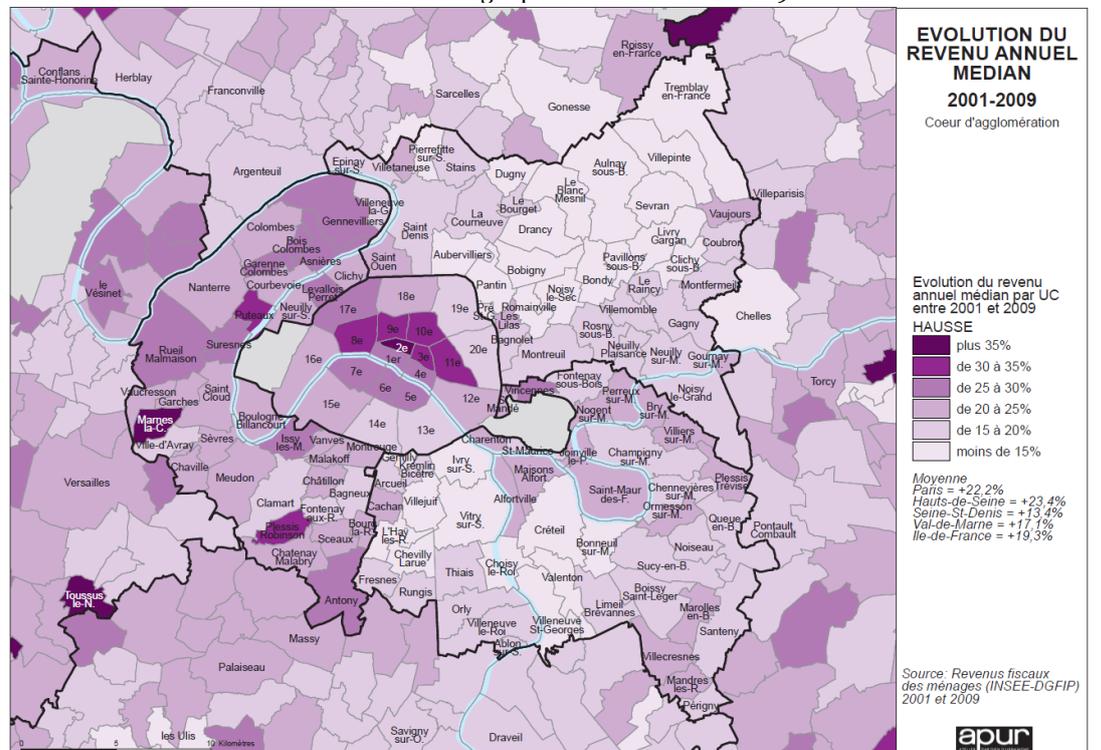
## La carte des revenus médians, reflet des inégalités sociales dans le centre de l'agglomération

Revenu annuel médian des ménages par UC en 2009



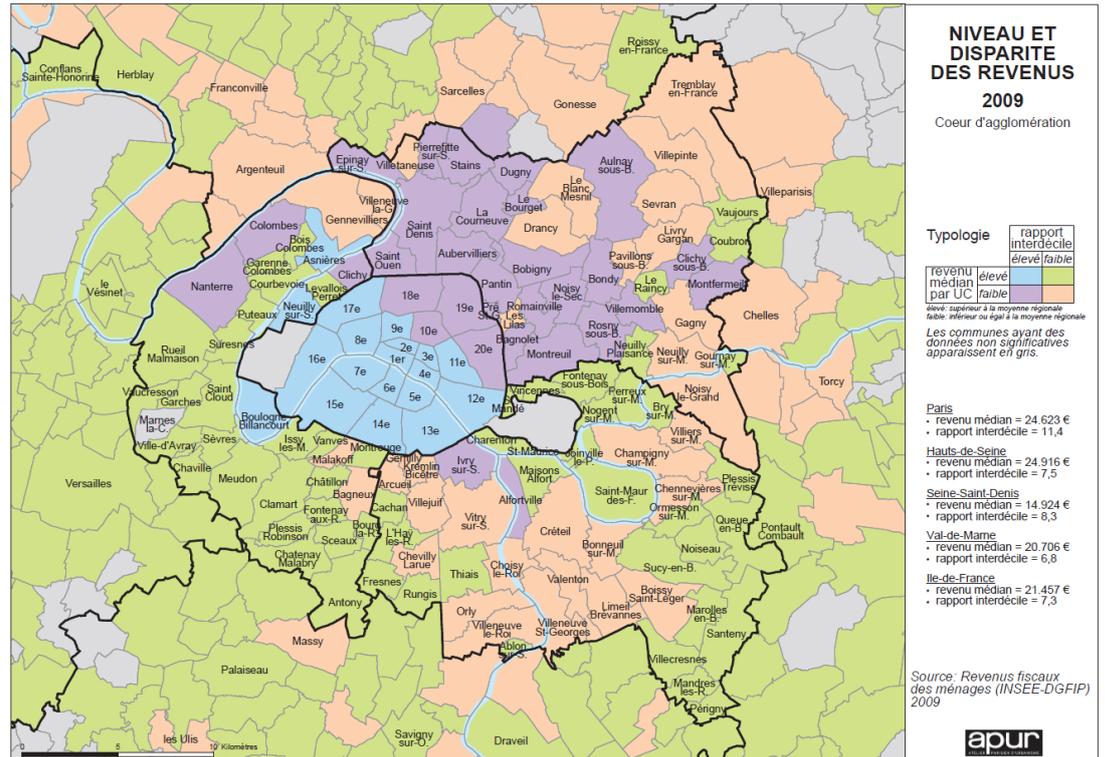
## Les revenus des ménages augmentent davantage dans les communes et arrondissements déjà favorisés

Evolution du revenu annuel médian des ménages par UC entre 2001 et 2009



## Une typologie des disparités de revenus

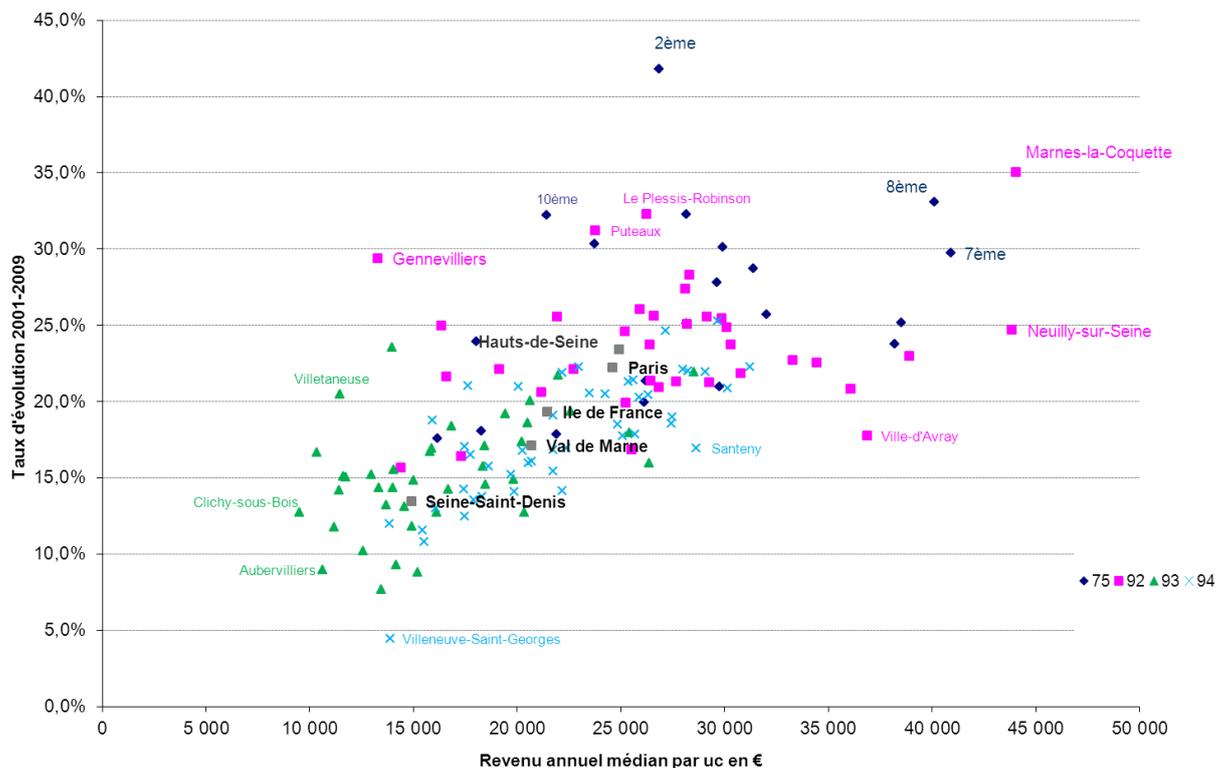
Typologie des communes selon le revenu médian des ménages par UC en 2009 et le rapport interdéciles



**Lecture de la carte :** En bleu et violet, apparaissent les communes et arrondissement dans lesquels les disparités de revenus sont les plus fortes (rapport interdécile supérieur à la moyenne régionale). En bleu, les disparités se relient surtout à la présence de ménages très aisés (revenu médian/UC supérieur à la moyenne régionale). En violet elles se relient plutôt à la présence de ménages à revenus très modestes (revenu médian/UC inférieur à la moyenne régionale). Les communes du sud des Hauts-de-Seine et du Val de Marne présentent les plus faibles disparités de revenus (rapport interdécile inférieur à la moyenne régionale).

## Dans les communes les moins aisées, le revenu annuel médian des ménages n'a que très faiblement augmenté

Revenu annuel médian des ménages par UC en € en 2009 en fonction du taux d'évolution du revenus médian des ménages par UC entre 2001 et 2009



Source : Revenus fiscaux des ménages (Insee-DGfiP) 2001 et 2009

## 4. Les minima sociaux, davantage sollicités dans un contexte de montée du chômage

### La fonction essentielle des minima sociaux

Les minima sociaux permettent de garantir un certain niveau de vie aux personnes ayant de très faibles revenus, qui font face à différentes situations :

- **Difficultés d'insertion** : Revenu de solidarité active (RSA socle) qui correspond aux anciens Revenu minimum d'insertion (RMI) et Allocation de Parent Isolé (API)
- **Handicap** : Allocation aux adultes handicapés (AAH), Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
- **Vieillesse** : Allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) (qui correspondent à l'ancien minimum vieillesse ;
- **Chômeurs indemnisés (régime de solidarité de l'Etat)** : Allocation de solidarité spécifique (ASS), Allocation équivalent retraite (AER)
- **Autres** : Allocation d'insertion (AI), Allocation temporaire d'attente (ATA), Allocation veuvage (AV).

Fin 2010, 374 500 ménages du centre de l'agglomération sont allocataires de l'un de ces minima sociaux. Paris et la Seine-Saint-Denis sont les départements qui comptent le plus d'allocataires avec respectivement 131 800 et 115 200 ménages allocataires au 31 décembre 2010. Rapporté aux ménages, ce sont 11% des ménages parisiens qui bénéficient d'un minima social, à l'image de la moyenne française. Par comparaison, le taux est de 20% en Seine-Saint-Denis, de 12% dans le Val-de-Marne et de 9 % dans les Hauts-de-Seine.

De tous les minima sociaux, le RSA-socle est de loin le plus sollicité, suivi de l'allocation Adulte handicapé et du Minimum vieillesse (ASPA-ASI). Le RSA-socle concentre à lui seul la moitié des ménages allocataires d'un minima social dans le centre de l'agglomération (185 700 au 31 décembre 2010). Il est suivi par l'Allocations aux Adultes Handicapés (20 % des allocataires, 73 500 ménages), puis par l'ex-minimum vieillesse (ASPA-ASV) qui rassemble 13 % des allocataires (50 400 ménages).

### Un nombre croissant d'allocataires

Dans le centre de l'agglomération, le nombre d'allocataires d'un minimum social avait fortement augmenté entre 2008 et 2009 (+ 5,6%) et la hausse s'était poursuivie de 2009 à 2010 mais à un rythme ralenti (+ 3,3%) pour atteindre 374 500 ménages fin 2010. En prenant d'avantage de recul, sur les quinze années de la période 1995-2010, on observe la hausse du nombre d'allocataires des minima sociaux apparaît plus marquée en Ile-de-France et plus particulièrement dans les quatre départements du centre de l'agglomération, qu'en France métropolitaine.

- **Le RSA-socle**  
Le nombre d'allocataires du RSA-socle augmente encore de 2,5 % en 2010 et jusqu'à 5,1 % en Seine-Saint-Denis, après une hausse exceptionnelle de +9,1 % en 2009 en lien avec la sévérité de la crise économique. Cette évolution est liée à l'amélioration progressive du marché du travail tout au long de l'année 2010, même si le chômage demeure à un niveau élevé. A noter également, que le RSA a été étendu sous certaines conditions aux jeunes de moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

- **L'AAH**

Le nombre d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) progresse à un rythme proche de celui de 2009 (+5 % en 2010), en raison du plan de revalorisation de la prestation engagé sur cinq ans qui comprend un relèvement du plafond de ressources. Dans les années 90, l'augmentation des effectifs était surtout liée à celle du nombre d'allocataires âgés de 45 à 59 ans, avec l'arrivée dans cette tranche d'âge des générations nombreuses du baby-boom, sachant que le risque de handicap augmente avec l'âge.

- **Les allocataires du minimum vieillesse.**

L'effectif des allocataires du minimum vieillesse augmente en 2010 à contre-courant de la tendance nationale. Après une tendance à la baisse en 2009 (-0,3%), le nombre d'allocataires des allocations de minimum vieillesse (ASPA, ASV) repart à la hausse dans le centre de l'agglomération en 2010 (+2,1 %), et ce dans les quatre départements, à l'inverse de la tendance nationale. Ces allocations apportent un complément de ressources aux personnes âgées de 65 ans ou plus, 60 ans en cas d'inaptitude au travail, n'ayant pas ou insuffisamment cotisé à l'assurance retraite pour atteindre le montant du minimum vieillesse. La place importante des régimes de non-salariés (indépendants, commerçants) parmi les actifs du centre d'agglomération peut expliquer en partie cet écart par rapport à la France. L'arrivée progressive à la retraite de personnes ayant connu des carrières incomplètes (période de chômage etc.) pourrait amplifier la hausse des allocataires du minimum vieillesse.

## **Un meilleur recours à la CMU complémentaire**

Dans les quatre départements centraux, la proportion des bénéficiaires qui n'ont pas fait valoir leurs droits à la CMU-C est passée de 40 % fin 2009 à 31 % fin 2010. Ce taux de non recours est comparable à celui enregistré au plan régional mais reste supérieur de 7,9 points à la moyenne métropolitaine. Il a toutefois diminué plus rapidement dans les quatre départements. En 2010, les CPAM ont en effet renforcé leurs actions en matière d'accès aux soins des populations les plus précaires, souvent avec l'aide des CAF dans le cadre de la pré-instruction des demandes de CMU-C pour les allocataires du rSa socle seul. Il subsiste malgré toutes des disparités entre départements : alors que le taux de non recours atteint 25% dans le Val de Marne, il est supérieur à 36% dans la Capitale

## **Les Départements, fortement sollicités**

L'aide sociale départementale garantit aux personnes qui se trouvent dans l'incapacité d'assurer leur autonomie ou leurs moyens d'existence l'accès à différents dispositifs permettant de couvrir leurs besoins essentiels.

Les dépenses d'aides sociales ont une place considérable dans le budget des départements. En 2010 elles s'élevaient au niveau national à 30,3 milliards d'euros (dont 28,8 milliards en France métropolitaine et 1,5 milliard en pour les départements d'outre-mer) Le domaine d'intervention lié à l'insertion est au premier rang des dépenses nettes, il représente 28 % du total des quatre grandes catégories de dépenses nettes, il devance l'aide aux personnes âgées et l'aide sociale à l'enfance, toutes deux à 25 % et les dépenses relatives aux personnes handicapées 21 %

L'analyse des dépenses d'aides sociales par habitant selon les départements montre que la Seine Saint Denis dépense 739€ par habitant contre 536 € à Paris et 539 € dans le Val de Marne. Les principaux postes de dépense sont l'aide à la famille et l'aide à l'insertion. En particulier l'insertion pèse de façon importante à Paris (29,3 % des dépenses d'aide sociale) et en Seine-Saint-Denis (31 %), le taux national étant de 28 %. Dans les autres départements d'Ile de France, excepté le Val d'Oise; les dépenses d'aides les plus élevées concernent davantage la famille et les personnes handicapées.

### **Contexte réglementaire**

Depuis la loi du 22 juillet 1983, le département a la charge de l'ensemble des prestations d'aide sociale, à l'exception de quelques-unes restant à la charge de l'État (ex : certaines aides en matière de logement, hébergement et réinsertion).

En 2002, a été renforcé le rôle de chef de file du département dans le domaine de l'aide sociale. Les conseils généraux gèrent ainsi l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), destinée aux personnes âgées dépendantes qui s'est substituée à la prestation spécifique dépendance (PSD).

De 2004 à 2009, les conseils généraux prennent aussi en charge l'intégralité de la gestion et le financement du revenu minimum d'insertion (RMI), remplacé par le revenu de solidarité active (RSA) depuis 2009. Outre l'insertion des bénéficiaires, ils sont désormais responsables du financement de la partie « socle » de l'allocation.

Depuis 2006 la prestation de compensation du handicap (PCH), qui finance des besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées, remplace progressivement l'allocation compensatrice de tierce personne (ACTP) versée aux personnes handicapées. Les anciens titulaires de l'ACTP peuvent toutefois choisir de la garder plutôt que de percevoir la PCH.

### **Domaines d'interventions**

Les prestations d'action sociale des conseils généraux regroupent quatre grands domaines

**L'aide sociale aux personnes âgées** recouvre les dépenses relatives à l'aide à domicile (aide-ménagère et APA, ACTP et depuis 2006, PCH pour les personnes de 60 ans ou plus), ainsi que les dépenses liées aux prises en charge d'hébergement (accueil en établissement, au titre de l'aide sociale à l'hébergement, de l'APA, et accueil chez des particuliers).

**L'aide sociale aux personnes handicapées** comprend les dépenses d'aides à domicile (aides ménagères ou auxiliaires de vie, ACTP et depuis 2006, PCH pour les moins de 60 ans), ainsi que les aides à l'hébergement (accueil en établissement, accueil familial et accueil de jour). Depuis 2006, la PCH remplace l'ACTP. Ce remplacement est progressif puisque les bénéficiaires de l'ACTP peuvent soit continuer de percevoir cette allocation, soit intégrer la nouvelle prestation s'ils le souhaitent au moment du renouvellement des droits.

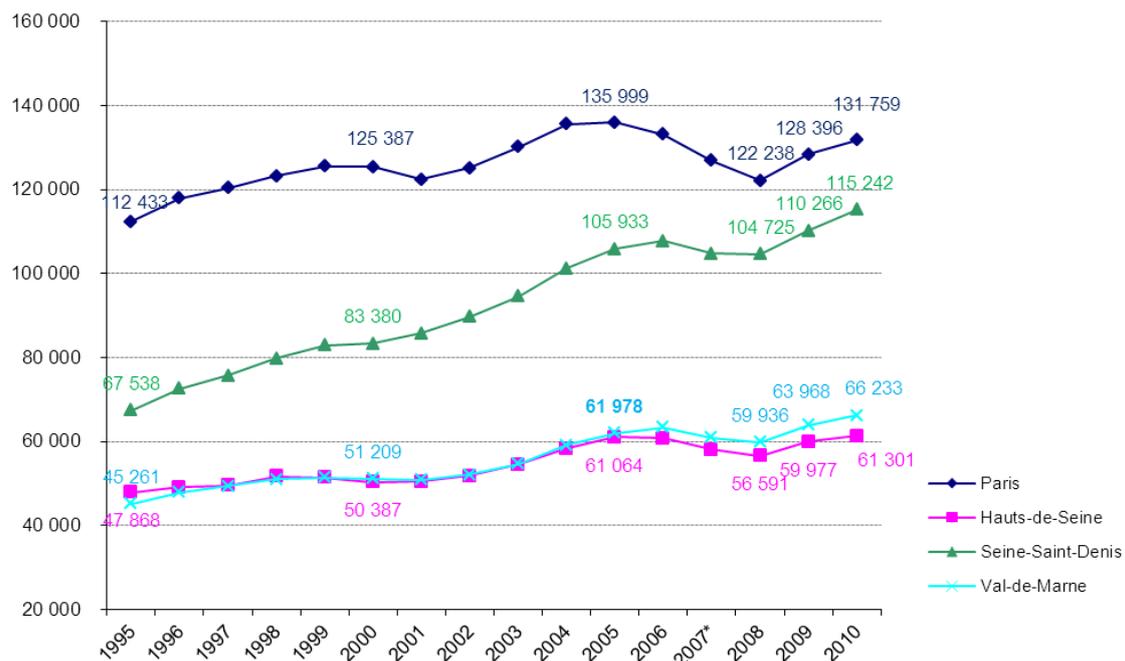
**L'aide sociale à l'enfance** (ASE) tient compte des dépenses pour les enfants placés (confiés à l'ASE ou placés directement par le juge), de même que des frais inhérents à ce placement.

Elle intègre également les mesures d'aides éducatives : actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) et actions éducatives à domicile (AED), les aides financières et celles concernant l'appui de travailleuses familiales.

Les dépenses de **RSA** comprennent les versements de l'allocation au titre du RSA « socle » et « socle majoré » correspondant aux anciens minima sociaux RMI et l'Allocation de Parent Isolé API et les charges d'insertion y afférentes.

Existent d'autre part des aides sociales extra-légales ou facultatives. Elles sont propres à chaque département (et chaque commune), chaque collectivité ayant la liberté de créer ou de compléter une prestation sociale. Ces aides sociales peuvent être des prestations attribuées sous forme de services, d'action sociales ou éducatives ou sous forme d'aide pécuniaire versée en une seule fois ou périodiquement.

**Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux à nouveau en hausse en 2009 et en 2010**  
Evolution du nombre d'allocataires des minima sociaux de 1995 à 2010 (31/12 de chaque année)  
En effectif

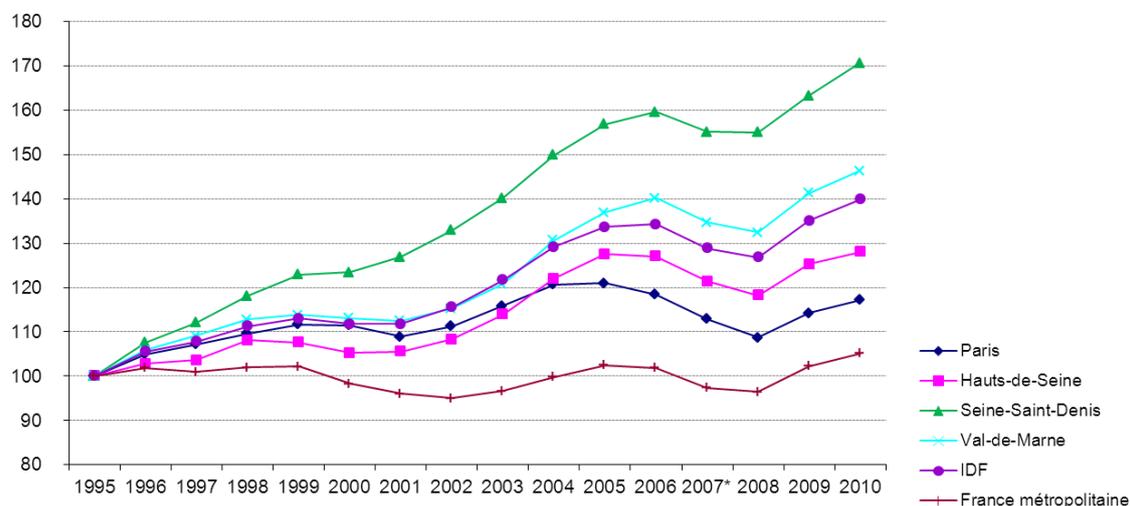


Source : Insee, CNAF, 1995-2010

Note : l'allocation veuvage en 2010 a été estimée constante sur 2009-2010.

**L'augmentation des bénéficiaires de minima sociaux a été plus rapide en Ile-de-France qu'au niveau national. La Seine-Saint-Denis et le Val de Marne sont les plus concernés.**

Evolution du nombre d'allocataires des minima sociaux de 1995 à 2009 (31/12 de chaque année)  
(En base 100)

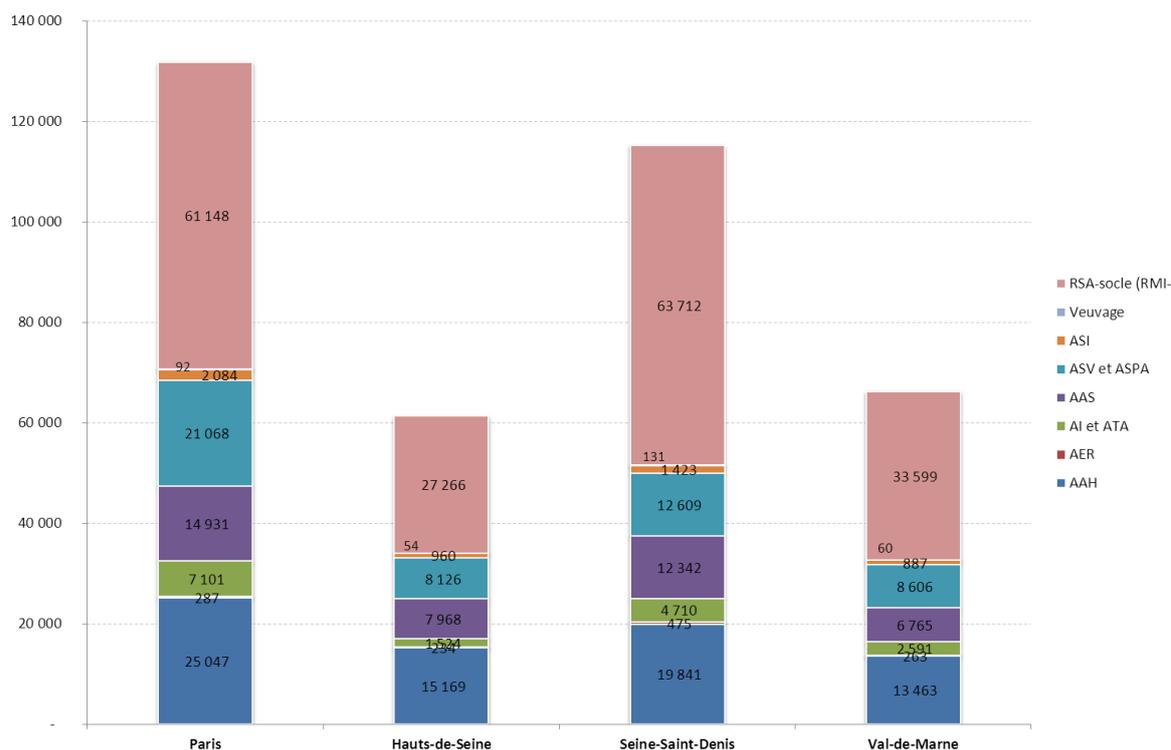


Source : Insee, CNAF, 1995-2010

## Les huit minima sociaux au 31/12/2010 : le RSA-socle est le plus sollicité, suivi de l'allocation Adulte handicapé et du Minimum vieillesse (ASPA-ASI)

Répartition du nombre d'allocataires des minima sociaux au 31/12/2010

En effectif

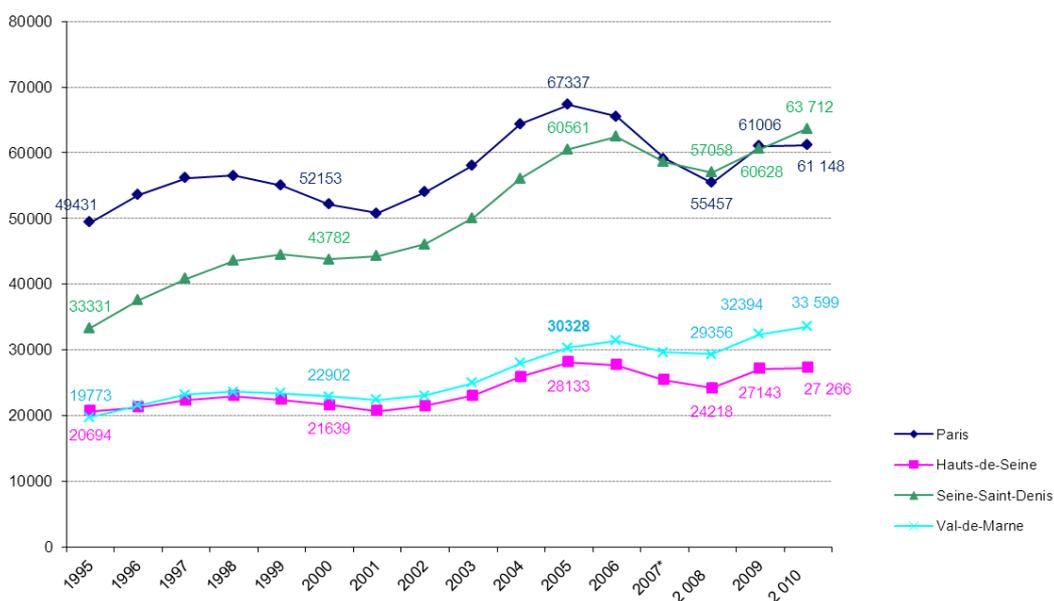


Source : Insee, CNAF, 2010

## Entre 2009 et 2010, le nombre d'allocataires du RSA-socle (RMI-API) se stabilise à Paris et dans les Hauts-de-Seine mais demeure en hausse modéré en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne

Evolution du nombre d'allocataires du RSA socle (RMI-API) de 1995 à 2009 (au 31/12 de chaque année)

En effectif

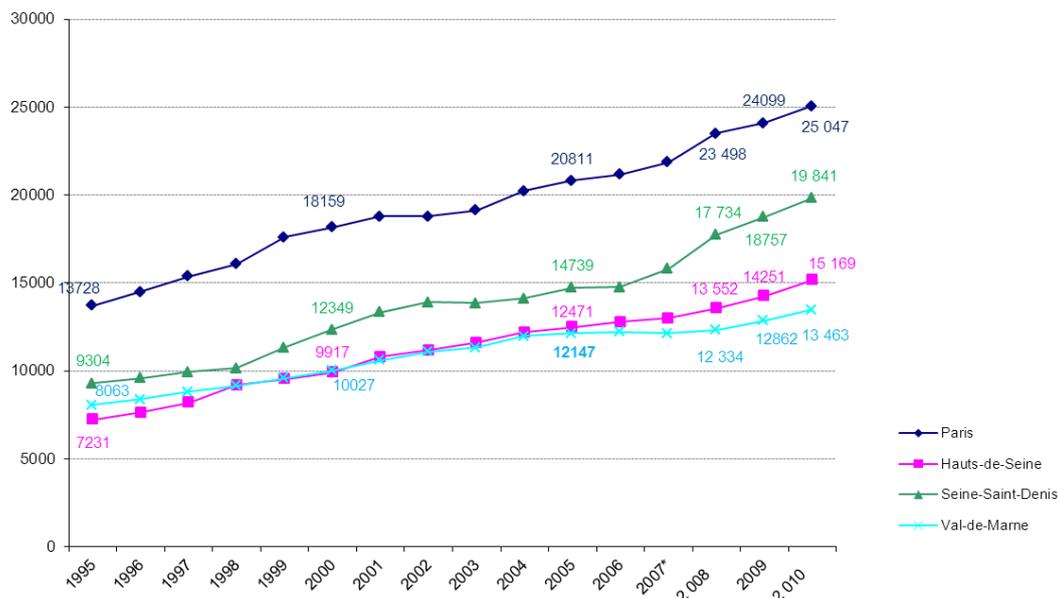


Source : Insee, CNAF, 1995-2010

**Le nombre d'allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés est en hausse continue dans les quatre départements du centre de l'agglomération**

Evolution du nombre d'allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) de 1995 à 2009 (au 31/12 de chaque année)

En effectif

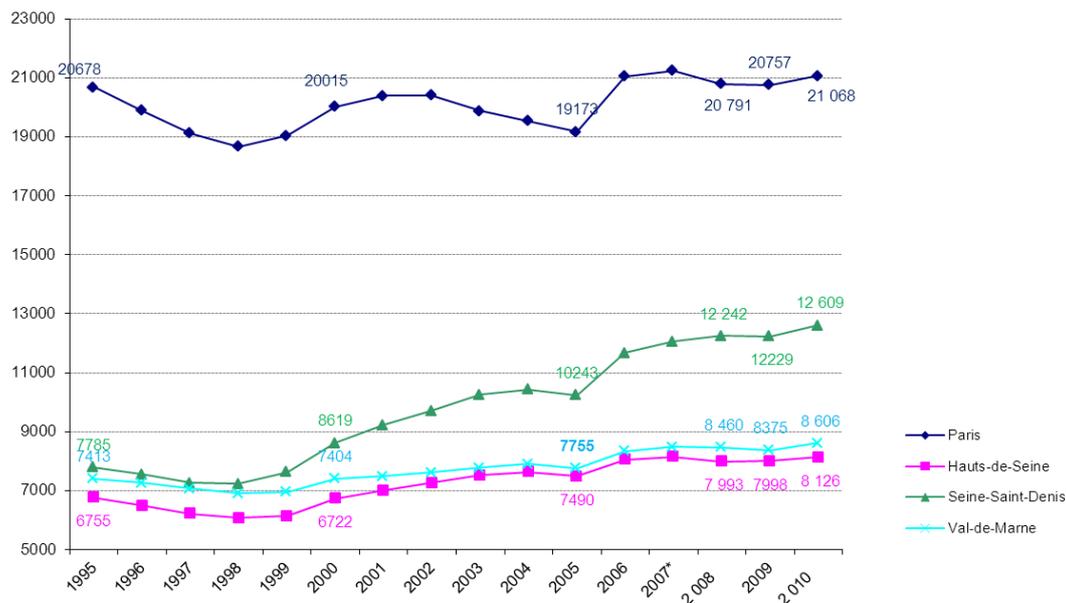


Source : Insee, CNAF, 1995-2010

**Le nombre d'allocataires de l'ASPA-ASI (minimum vieillesse) amorce une hausse depuis 2009 qui pourrait se poursuivre sous l'effet du vieillissement et de l'arrivée aux âges de la retraite de personnes ayant connu des carrières incomplètes**

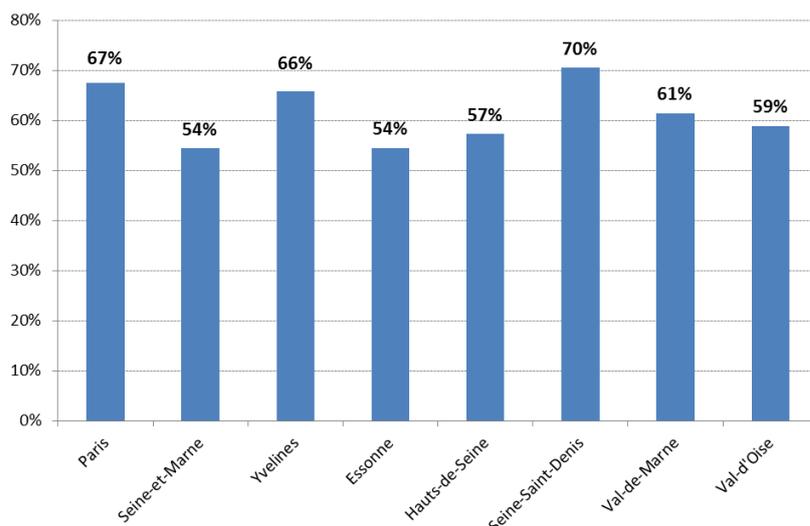
Evolution du nombre d'allocataires de l'ASPA-ASI (minimum vieillesse) de 1995 à 2009 (au 31/12 de chaque année)

En effectif



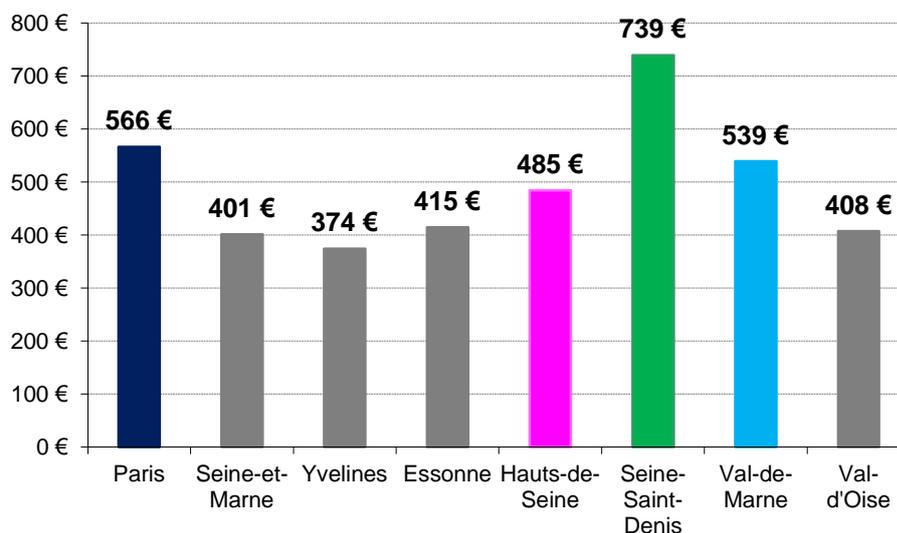
Source : Insee, 1995-2010

**Les dépenses d'aide sociale représentent plus des 2/3 du budget de fonctionnement de la plupart des départements (hors gestion active de la dette)**



Source : DGCL - DESL, Insee - Population légale entrée en vigueur au 01/01/2010 (millésime 2007)

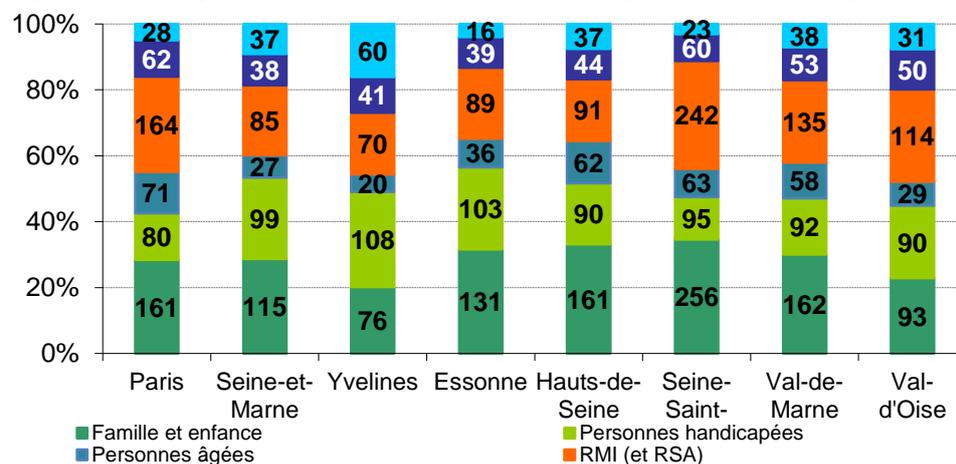
**Les dépenses d'aide sociale par habitant, très élevées en Seine-Saint-Denis et à Paris**  
Les dépenses de fonctionnement d'aide sociale par habitant en 2010



Source : DGCL - DESL, Insee - Population légale entrée en vigueur au 01/01/2010 (millésime 2007)

**Les dépenses d'aide sociale vont plutôt vers le RMI, la famille/enfance et le handicap**

Répartition des dépenses de fonctionnement d'aide sociale par habitant selon le public concerné



Source : DGCL - DESL, Insee - Population légale entrée en vigueur au 01/01/2010 (millésime 2007)



## **5. Les conditions de logement, favorisées par l'augmentation des logements sociaux mais handicapées par la montée des prix immobiliers**

### **Un contexte de montée des prix immobiliers**

Quinze ans de hausse des prix ont accru le poids des dépenses de logement dans le budget des ménages et réduit leurs possibilités de choix résidentiels. Ainsi à Paris, 30% des ménages consacrent plus du quart de leurs revenus au logement contre 26 % en 1996 (source : Insee, ENL 2006).

La hausse des prix immobiliers s'est amorcée à partir de 1997-1998. Elle s'est propagée en tâche d'huile à partir de Paris dans les trois départements de la petite couronne. A certaines périodes, les rythmes de hausse observés dans les Hauts-de-Seine, dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis ont été supérieurs à ceux de Paris. Après un épisode de baisse entre fin 2008 et fin 2009 lié à la crise économique, la hausse a repris avec force, notamment à Paris. Globalement l'évolution des prix de 2007 à 2012 ne s'est pas traduite par un rattrapage entre les prix des communes de banlieue et ceux de la Capitale, notamment parce que Paris a enregistré dans les années 2010-2012 des augmentations plus fortes qu'en Petite couronne, tant en valeurs absolues qu'en valeurs relatives.

### **Une mobilisation pour le logement social**

En 2000, la loi SRU a donné un cadre pour organiser les efforts des communes en faveur de la réalisation d'un objectif de 20% de logements sociaux. Dans le centre de l'agglomération, la majorité des communes dépassaient déjà ce seuil, parfois largement. Les autres collectivités ont réalisés des efforts d'ampleur variable comme le montre la carte du taux de réalisation des objectifs 2008-2010. De 2004 à 2010, la part de logements sociaux s'est accrue dans chacun des quatre départements du centre de l'agglomération, passant globalement de 23,2% à 24,4% en 6 ans tandis qu'elle est restée stable en grande couronne. La répartition demeure très inégale. La Seine-Saint-Denis compte 34,3% de logements sociaux contre 29,0% dans le Val-de-Marne, 25,6% dans les Hauts-de-Seine et 17,3% à Paris où des progrès très importants ont été faits (13% en 2001).

### **L'espace disponible par personne tend à augmenter mais des situations de suroccupation perdurent**

Depuis des décennies, le nombre moyen de personnes par pièce diminue au fil des recensements, ce qui traduit une amélioration de l'espace disponible par habitant et donc du confort. La diminution du nombre moyen de personnes par pièce est par nature un mouvement lent mais qui paraît un peu plus rapide dans le Val-de-Marne (0,71 personnes par pièce en 2008 contre 0,74 en 1999).

La notion Insee de surpeuplement est délicate à utiliser dès lors qu'elle n'intègre pas la surface des logements ni l'âge des enfants. Mais la suroccupation dite « sévère » signale des situations indiscutablement mauvaises avec par exemple 4 personnes dans un studio ou 5 personnes dans un deux pièces. Près de 100 000 ménages subissent ce type de situations. Ils représentent près de 1% des ménages dans le Val de Marne et dans les Hauts-de-Seine et près de 2% à Paris et en Seine-Saint-Denis.

### **Les logements inconfortables, surtout localisés dans le parc ancien, sont en diminution**

L'inconfort sanitaire, défini par l'absence de salle de bain équipée d'une douche ou d'une baignoire, tend à devenir marginal dans le centre de l'agglomération parisienne. Désormais l'inconfort sanitaire concerne essentiellement des logements très petits, difficiles à équiper, tels que les chambres de service, les chambres d'hôtels meublés, les studettes ou encore des logements qui présentent un rendement locatif faible, tels que ceux soumis à la loi de 1948.

En 2008, à Paris, 8,9 % des résidences principales ne comprennent pas de salle de bains équipée d'une douche ou d'une baignoire. En petite couronne, les logements inconfortables ne représentent que 5,5% du parc et sont essentiellement situés dans les communes du Nord de Paris. Concernant l'insalubrité des immeubles, un plan d'éradication de l'habitat indigne a été mis en œuvre par la Ville de Paris et l'Etat qui s'est achevé fin 2010. Il a permis de traiter près de 20 000 logements dans les plus de 1 000 immeubles recensés en 2002 comme insalubres ou dangereux.

## **Une demande qui s'accroît au fur et à mesure de la hausse des prix et des loyers**

À l'échelle des quatre départements, l'effectif des demandeurs de logements s'établit à 283 000 en 2010 (sur un total de 406 000 demandeurs franciliens en 2010), chiffre en augmentation continue depuis plus de 10 ans parallèlement au mouvement des prix et des loyers. L'écart entre les loyers de marché et ceux du secteur social n'ayant cessé de s'accroître, l'attrait du logement social s'est comparativement renforcé. Pour les mêmes raisons, la sortie des locataires HLM vers la location privée ou l'accession est devenue plus difficile. Ces conditions déterminent une demande de logements qui augmente plus rapidement que le parc de logements sociaux lui-même. Les améliorations passent par un haut niveau de construction de logements, notamment de logements sociaux.

## **Le recours à la loi DALO et à l'hébergement**

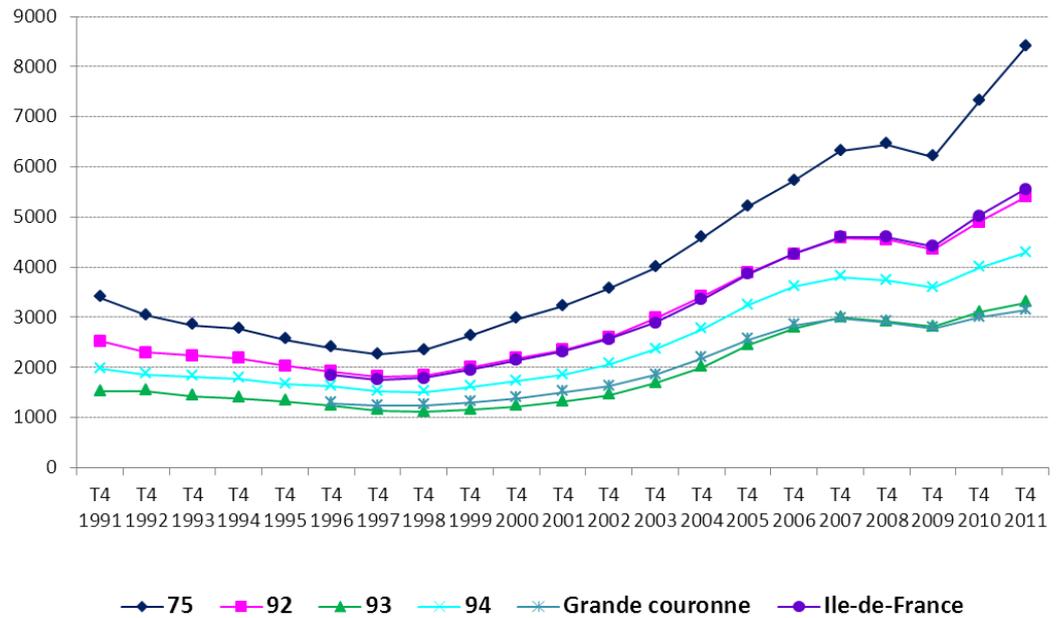
En 2008, la loi DALO a institué le droit au logement opposable. Au 31 décembre 2010, en cumulé sur 36 mois, 84 152 recours en vue d'un logement émanent des quatre départements du centre de l'agglomération parisienne, soit 45 % des demandes en France métropolitaine. Les trois quarts de ces recours sont effectivement passés en commission, un sur trois a abouti à une décision favorable de la commission pour un logement (soit 27 653) et un sur dix a abouti à un logement (8 557).

Concernant les aides liées au logement, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne concentrent le plus de prêts à taux zéro pour faciliter l'accession à la propriété (respectivement 5 500 et 4 000), par rapport à Paris et aux Hauts-de-Seine. On y observe aussi les plus fortes parts de population couverte par une aide au logement de la CAF. En 2008, près de 5 000 décisions ont accordé le recours à la force publique pour des expulsions locatives dans le centre de l'agglomération.

Pour les populations les plus en difficultés, le centre de l'agglomération dispose de 5 800 places d'insertion ou d'urgence en CHRS et de 5 000 places pour les demandeurs d'asile, inégalement réparties dans le territoire francilien.

## Les prix de vente des appartements anciens : une hausse continue sauf en 2009

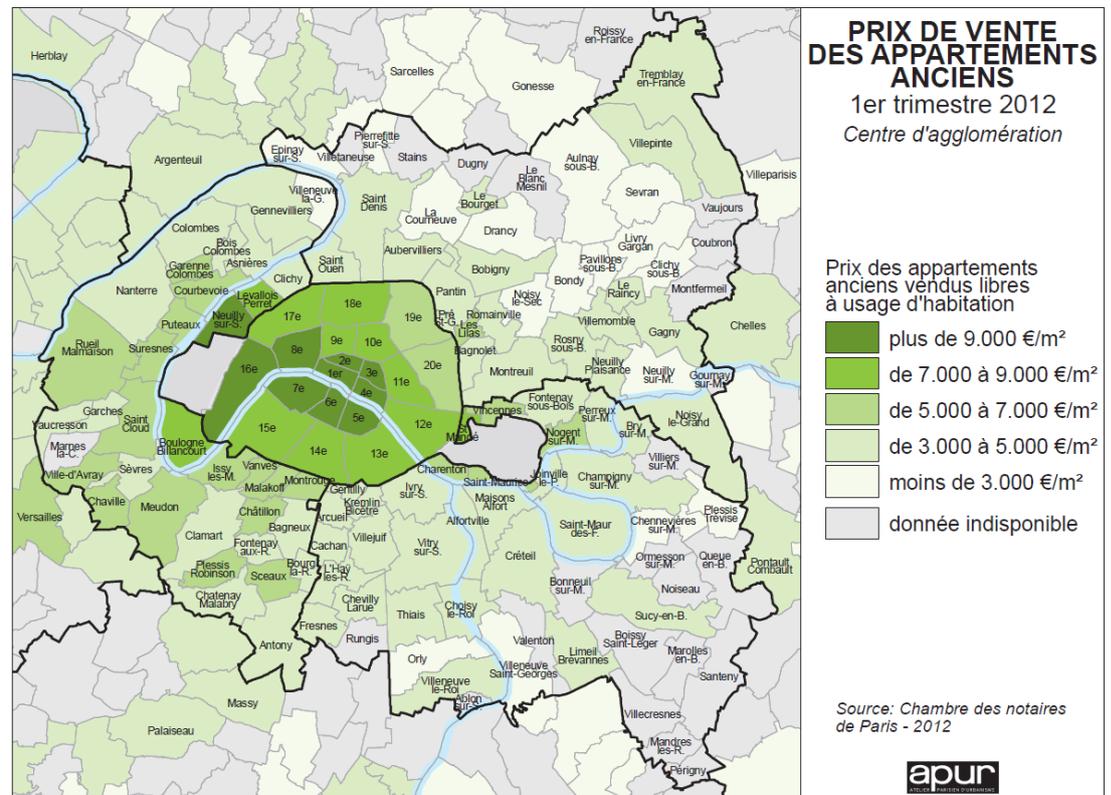
Evolution des prix de vente des appartements anciens au mètre carré, en euros



Sources : base BIEN, Notaires Paris-Ile-de-France, 2011

## Les prix dépassent 9 000 euros/m² à Neuilly-sur-Seine et dans neuf arrondissements parisiens tandis qu'une vingtaine de communes restent en dessous de 3 000 euros/m²

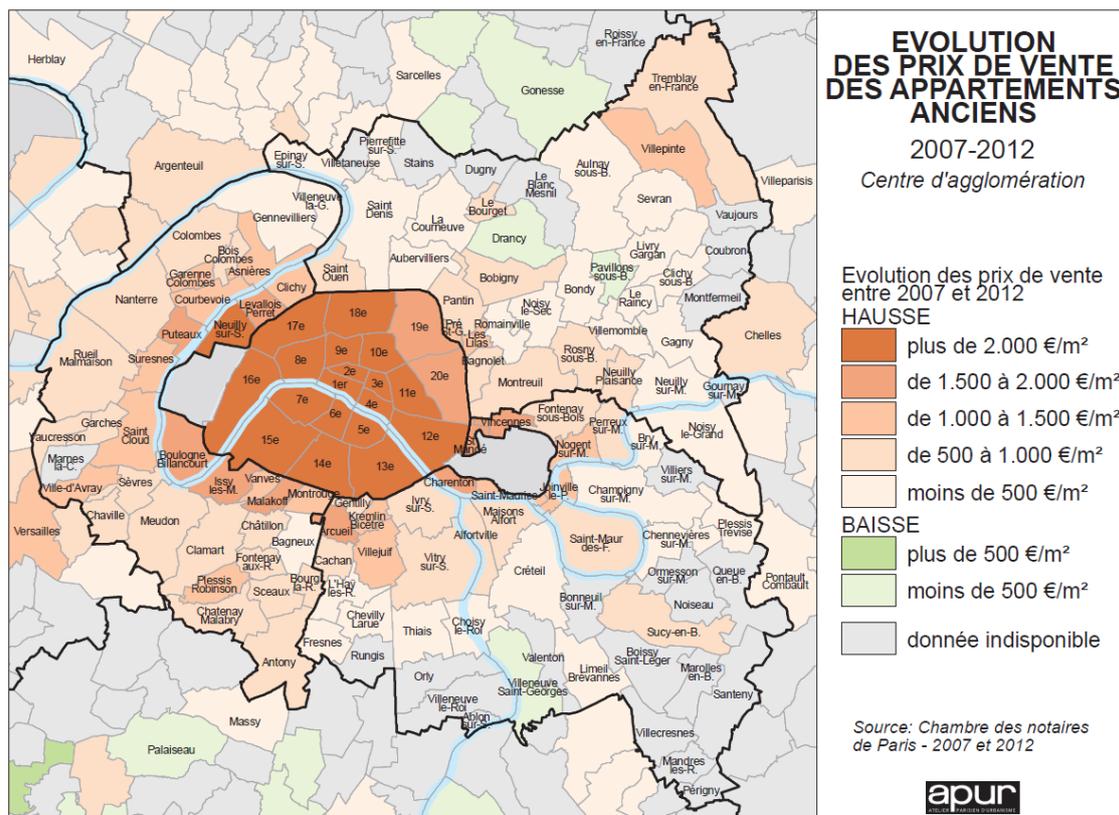
Prix de vente moyens au mètre carré des appartements anciens au 1<sup>er</sup> trimestre 2012



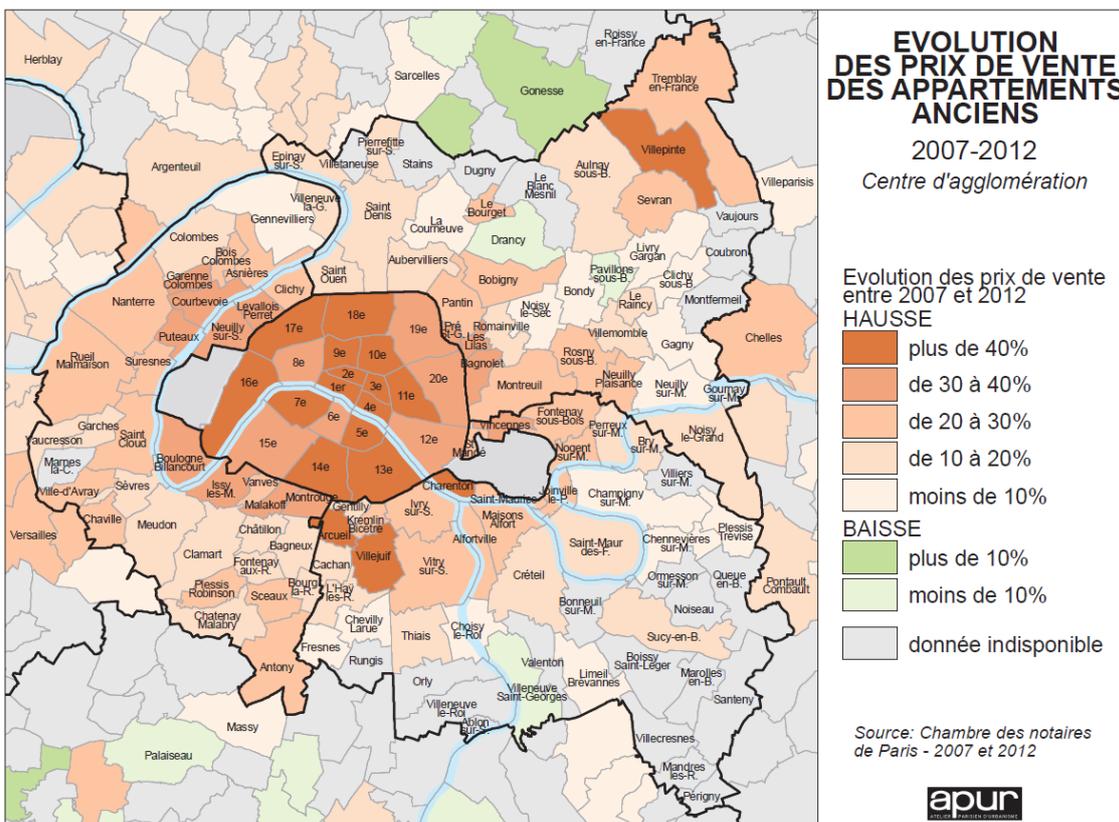
Quelque soit le mode de calcul, c'est au centre de l'agglomération - Paris et communes limitrophes - que la hausse des prix a été la plus vigoureuse au cours des années 2007-2012.

Evolution du prix de vente au mètre carré des appartements anciens entre 2007 et 2012,

### Evolution en euros

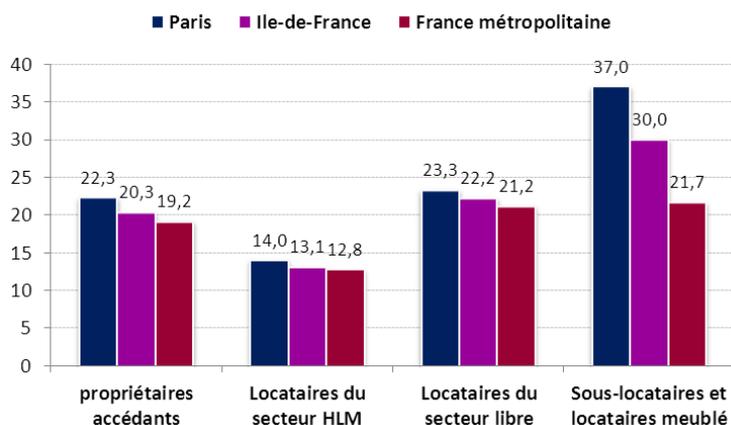


### Evolution en %



## Les ménages franciliens, surtout les parisiens, consacrent une part importante et croissante de leurs revenus aux dépenses de logement

Taux d'effort selon le statut d'occupation



Source : Insee, Enquête Nationale Logement 2006

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, 283 000 demandeurs de logements sociaux dans le centre de l'agglomération parisienne

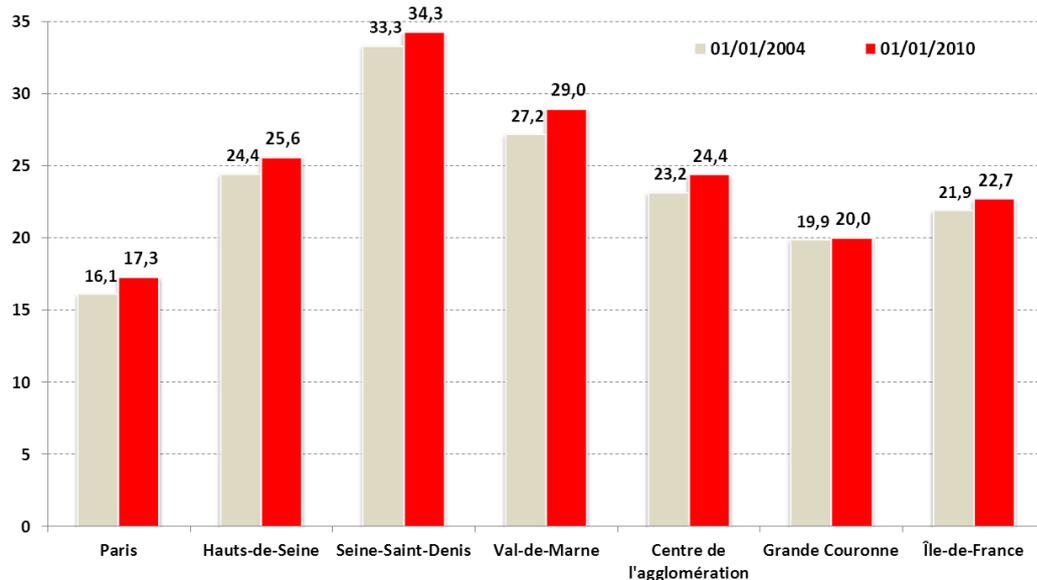
Evolution du nombre de demandeurs de logements sociaux

département	Paris	92	93	94	Petite couronne	Centre de l'agglomération	77	78	91	95	Grande couronne	Total
Nombre de demandeurs	117 468	55 247	57 574	52 690	165 511	282 979	26 445	31 541	31 734	33 584	123 304	406 283
Part en % ligne	28,9%	13,6%	14,2%	13,0%	40,7%	69,7%	6,5%	7,8%	7,8%	8,3%	30,3%	100,0%
Nombre de logements sociaux	232 393	192 518	209 737	169 281	571 536	803 929	90 493	114 575	99 343	113 543	417 954	1 221 883
Part en % ligne	19,0%	15,8%	17,2%	13,9%	46,8%	65,8%	7,4%	9,4%	8,1%	9,3%	34,2%	100,0%

Source : IAU Îdf, enquête de 2010 et DREIF, EPLS 2010

## La part de logements sociaux s'accroît au centre de l'agglomération parisienne

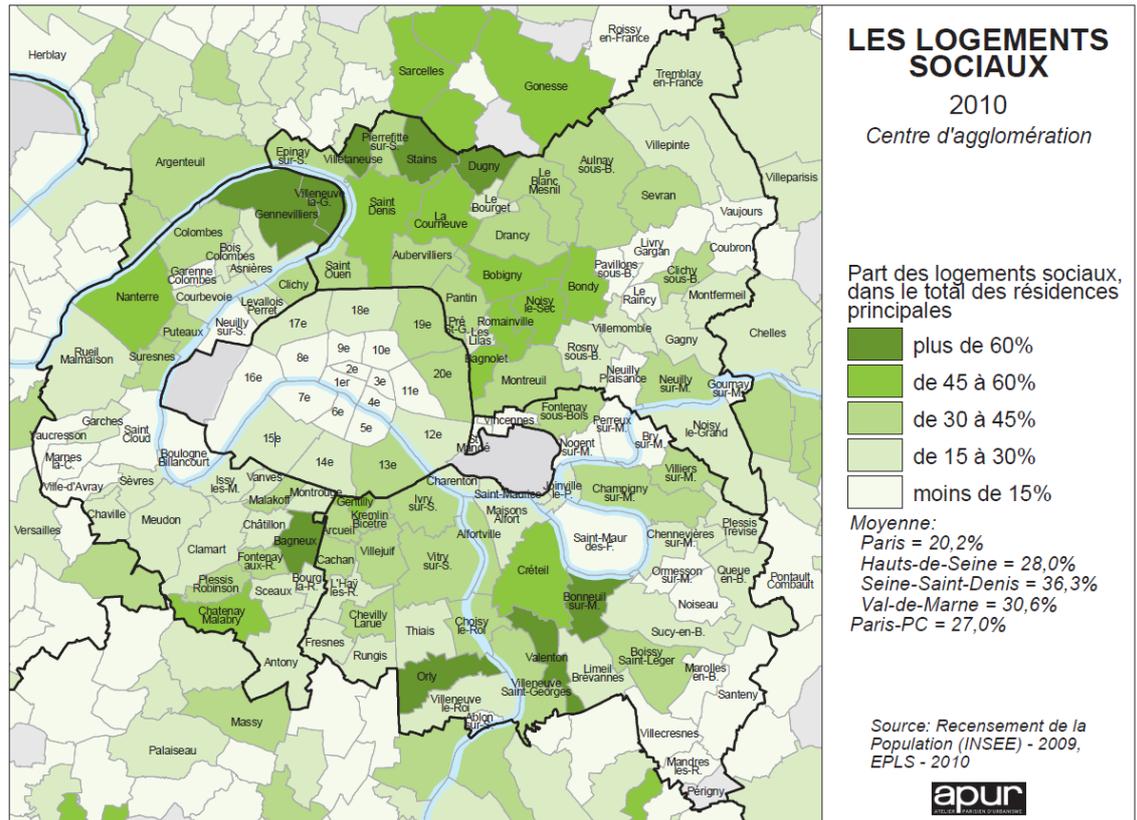
Evolution de la part de logements sociaux entre 2004 et 2010



Sources : EPLS et Insee, Recensements, 2010

## Un parc de logements sociaux important mais inégalement réparti

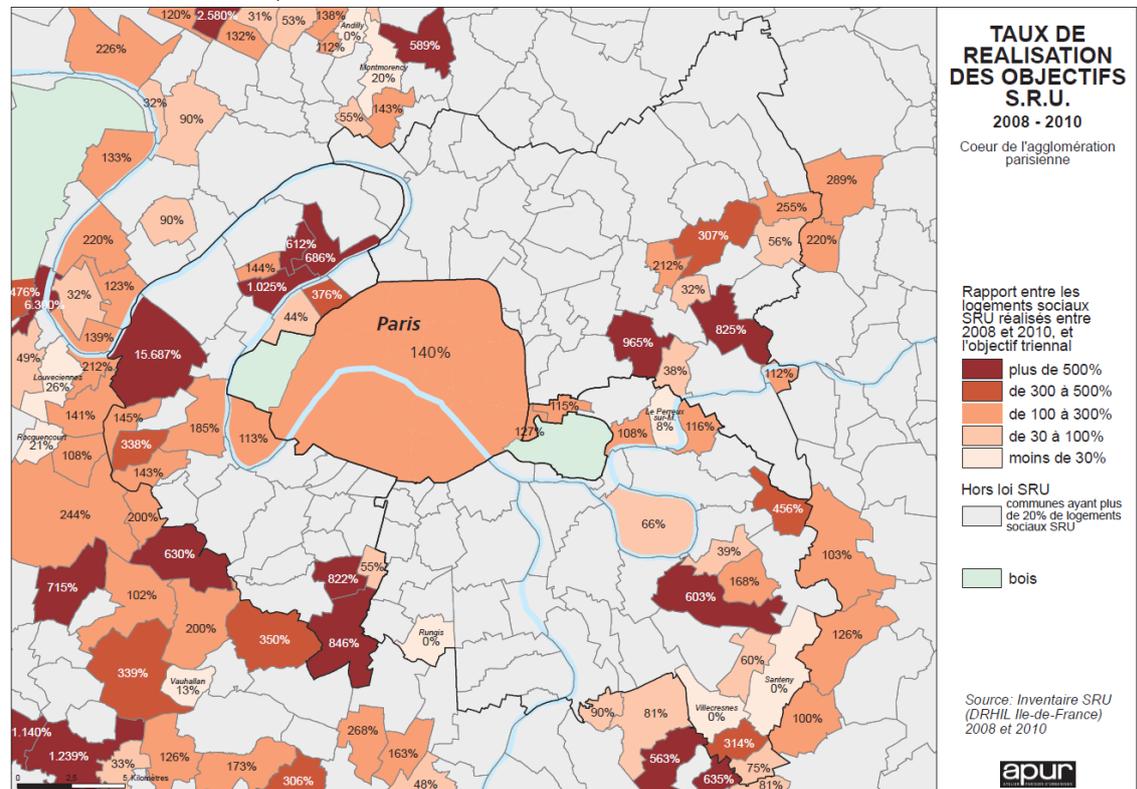
Part de logements sociaux dans l'ensemble des résidences principales en 2010



Note : la carte représente les logements sociaux HLM au sens du recensement INSEE, qui indique des effectifs plus élevés que les seuls logements sociaux SRU.

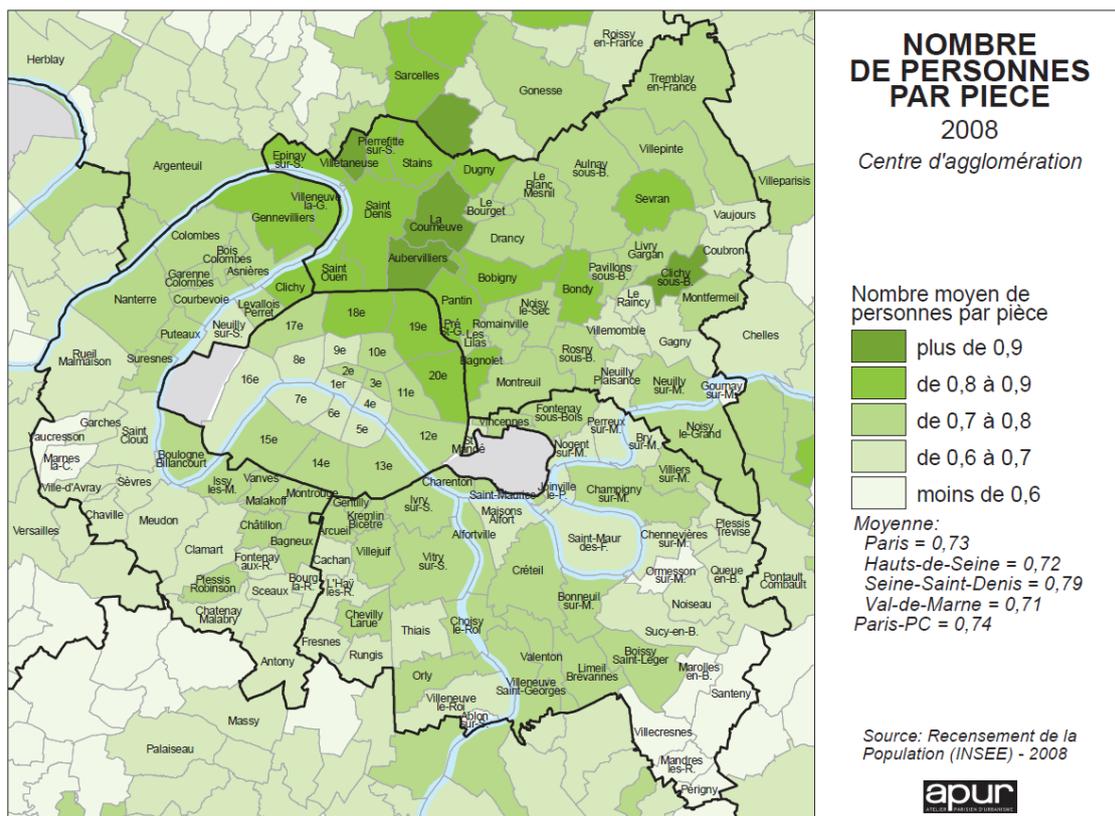
## Les efforts pour se rapprocher de l'objectif de 20% de logements sociaux varient beaucoup selon les communes

Taux de réalisation des objectifs SRU 2008-2010



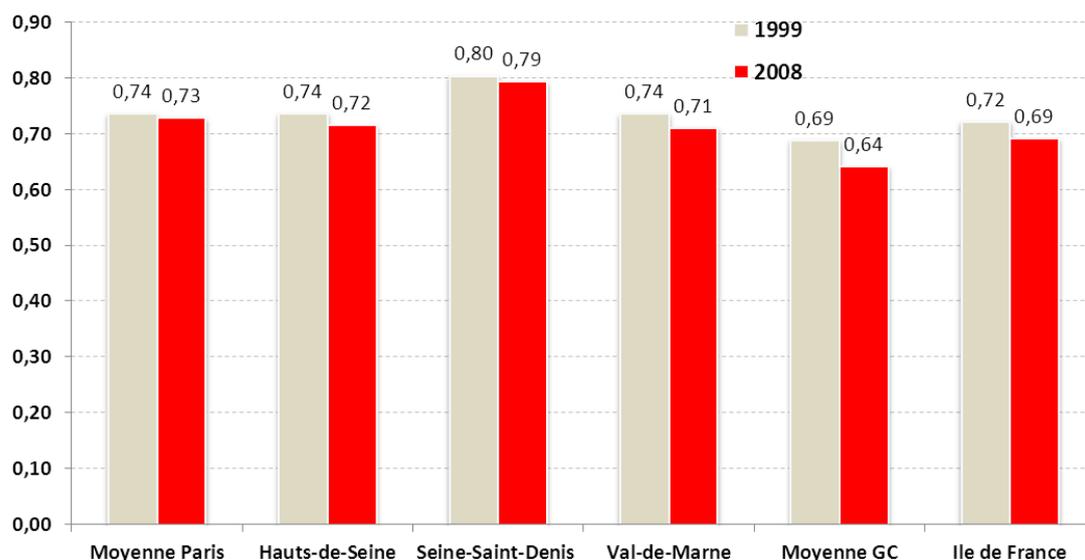
## Des situations de surpeuplement plus fréquentes dans le nord-est parisien et dans l'ouest de la Seine-Saint-Denis

Nombre moyen de personnes par pièces



## En moyenne, l'espace par personne tend à augmenter

Nombre moyen de personnes par pièce en 1999 et 2008



Source : Insee, recensement 1999 et 2008

**Dans la population des ménages au centre de l'agglomération, 96 300 personnes vivent dans une situation de sur-occupation sévère en 2008**

Répartition de la population des ménages du centre de l'agglomération parisienne selon l'occupation du logement

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes ou plus	Total général
1 pièce	368 318	122 400	44 216	23 338	9 578	4 339	572 189
2 pièces	454 600	447 887	168 463	98 682	39 422	19 596	1 228 650
3 pièces	251 895	546 764	460 151	366 037	138 277	67 875	1 830 998
4 pièces	101 705	308 381	314 634	437 666	228 058	154 812	1 545 256
5 pièces	32 911	135 855	128 151	218 583	145 665	112 564	773 729
6 pièces ou plus	15 112	71 655	69 263	132 449	114 949	86 785	490 212
<b>Total général</b>	1 224 540	1 632 942	1 184 878	1 276 754	675 949	445 972	6 441 034

Source : Insee, recensement 2008

**2% des ménages de Paris et de la Seine-Saint-Denis subissent une sur-occupation sévère**

Répartition de la population des ménages selon la sous-occupation ou la sur-occupation du logement (en %)

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Centre de l'agglomération	Ile-de-France
sous-occupation	17,4	20,6	17,7	23,1	19,4	25,9
occupation normale	61,4	58,8	52,2	55,8	57,6	55,1
sur-occupation	19,3	19,5	28,2	20,1	21,6	18,1
sur-occupation majeure	1,9	1,0	1,9	0,9	1,5	1,0
<b>Ensemble</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement 2008

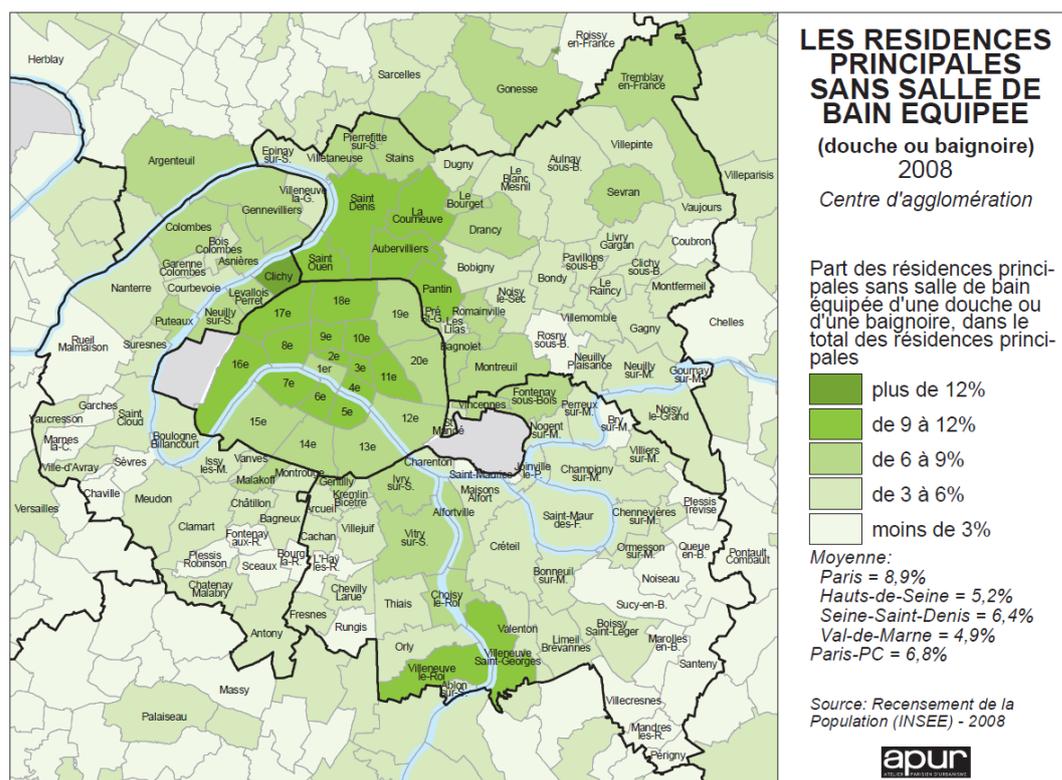
**Confort : plus de 90% des résidences principales disposent d'une pièce réservée à la toilette**  
Evolution du nombre et de la part de résidences principales sans salle de bains équipée d'une douche ou d'une baignoire

	Résidences principales sans "confort"	Part des résidences principales sans "confort"	Résidences principales sans "confort"	Part des résidences principales sans "confort"
	2008	2008	1999	1999
Paris	102 637	8,9	126 126	11,4
Hauts-de-Seine	35 395	5,2	38 376	6,1
Seine-Saint-Denis	37 131	6,5	35 263	6,7
Val-de-Marne	26 819	4,9	25 763	5,2
Petite couronne	99 345	5,5	99 402	6,0
Centre de l'agglomération	201 983	6,8	225 528	8,2
Grande couronne	60 292	3,1	55 689	3,2
Ile-de-France	262 275	5,4	281 217	6,2
France métropolitaine	917 910	3,4	1 114 995	4,7

Source : Insee, Recensements 1999 et 2008

**Des résidences sans confort localisées dans le parc ancien parisien et dans quelques communes au nord de Paris**

Part des résidences principales sans salle de bains équipée d'une douche ou d'une baignoire, dans l'ensemble des résidences principales en 2008



**En 3 ans (2008-2010), 6 200 dossiers ont aboutis à une signature de bail pour un logement grâce au dispositif de la loi DALO, dans le centre de l'agglomération parisienne**

Recours reçus auprès du dispositif DALO et décisions, cumul sur 36 mois au 31 décembre 2010

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Petite couronne	Centre de l'agglomération	Grande couronne	ILE-DE-France
Recours reçus en vue d'un logement	35 748	12 991	18 702	16 711	48 404	84 152	31 869	116 021
Nombre de recours "logement" avec décision	31 593	8 006	14 682	9 569	32 257	63 850	22 765	86 615
Décisions de la commission favorables pour un logement	18 027	2 183	3 993	3 450	9 626	27 653	7 402	35 055
Bénéficiaires logés suite à désignation par le préfet et offre par le bailleur	2 267	1 159	1 640	1 134	3 933	6 200	3 997	10 197
Recours devenus <b>sans objet</b> (logement trouvé hors dispositif)	238	902	497	720	2 119	2 357	1 146	3 503

Source : Haut comité pour les personnes défavorisées, décembre 2010.

**22 % de la population en petite couronne et 18 % à Paris est couverte par une aide au logement de la CAF**

Quelques indicateurs sur le thème du logement d'après la MIPES 2007-2008

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Petite Couronne	Centre de l'agglomération	Grande Couronne	Île-de-France
Nombre de prêts à taux zéro année 2008 (1)	3 419	3 769	5 530	4 006	13 305	22 841	17 496	34 220
Nombre de bénéficiaires d'une allocation logement CAF au 31/12/2008	240 038	117 690	169 255	110 142	397 087	676 484	327 003	964 128
Population couverte par une aide au logement en % au 31/12/2008 (2)	18,3	16,0	30,2	19,8	22,0		16,9	19,1
Expulsions locatives: nombre de décisions accordant le concours de la force publique au 31/12/2008 (3)	3 038	1 375	2 117	1 384	4 876	4 876	3 819	11 733
Nombre d'arrêtés pris pour insalubrité des logements et des immeubles (L1331-26) en 2007 (4)	78	8	67	17	92	170	56	226

- (1) Source : DREIF
- (2) Il s'agit des allocataires CAF d'une aide au logement et les conjoints, enfants et personnes à charge pris en compte pour le calcul de l'aide, rapportés au recensement de la population 2006 de l'INSEE
- (3) A Paris et dans le Val-de-Marne, les décisions accordant le concours de la Force Publique concernent aussi les procédures liées aux baux commerciaux et aux congés de fin de bail. Source : Préfectures de Département
- (4) Source : DRASSIF



Ce rapport donne à voir les grandes mutations sociales intervenues à Paris et dans les trois départements de la petite couronne ces dernières années.

La croissance démographique continue de s'affirmer dans le centre de l'agglomération parisienne. Elle prend sa source dans le dynamisme de la natalité et la hausse des résidences principales, en lien avec une taille des ménages stabilisée.

L'emploi est en progression au cours des années 2010 et 2011 dans le centre de l'agglomération et en Ile-de-France dans son ensemble. Cette évolution favorable, qui fait suite à la forte baisse des années 2008 et 2009 est cependant insuffisante pour enrayer la montée du chômage et celle des allocataires de minima sociaux.

Le revenu fiscal médian des ménages s'est légèrement accru de 2008 à 2010 dans les quatre départements, même en tenant compte de l'inflation. La progression est cependant plus marquée dans les Hauts-de-Seine et à Paris par rapport au Val-de-Marne et surtout à la Seine-Saint-Denis, ce qui traduit une absence de résorption des écarts et un maintien des inégalités territoriales de revenus.